



**Université de
l'Ontario français**

**Annuaire académique
2021-2022**

Août 2021

DÉCLARATION DE RECONNAISSANCE TERRITORIALE

Nous reconnaissons que l'Université de l'Ontario français se situe sur un vaste territoire régi par la ceinture Wampum d'un seul bol, ou d'une seule assiette, qui scelle une entente de coexistence, de protection et d'utilisation des ressources autour des Grands Lacs. Témoin de milliers d'années d'activité et de coexistence humaine, notre territoire, Toronto, se veut toujours un lieu de rencontre fréquenté et adopté par plusieurs peuples autochtones provenant des quatre coins de l'île de la Tortue. Nous sommes reconnaissants envers ces premiers peuples d'avoir la possibilité de nous rencontrer et de travailler sur ce territoire.

La présente version de la déclaration de reconnaissance territoriale a été principalement rédigée par Serge Gagnon, Métis auto-identifié, sous la recommandation de la Direction de l'éducation autochtone du ministère des Collèges et Universités de l'Ontario.

Table des matières

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	7
Mission	7
Déclaration universitaire en matière d'équité, diversité et inclusion.....	7
Gouvernance de l'université	7
Conseil de gouvernance	7
Sénat académique	8
Haute direction de l'université.....	9
Corps professoral.....	9
Personnel administratif et de soutien	11
À PROPOS DE L'ANNUAIRE ACADÉMIQUE	13
Informations importantes	13
Calendrier en vigueur	13
Bureau du Registraire et Direction de l'expérience étudiante.....	14
Le Centre de Réussite Étudiante (CRE).....	14
Accommodements pour l'étudiant.e	14
CALENDRIER ACADÉMIQUE ET DATES IMPORTANTES	15
Session d'automne 2021 (A21)	15
Session d'hiver 2022 (H22).....	16
Session d'été 2022 (E22)	16
ADMISSION AUX PROGRAMMES DE 1^{er} CYCLE	17
Exigences générales.....	17
Critères admission	17
Candidat.e diplômé.e d'une école de l'Ontario	17
Candidat.e provenant d'une autre province canadienne (sauf le Québec)	17
Candidat.e qui étudie dans un CEGEP au Québec.....	17
Candidat.e provenant de l'extérieur du Canada	17
Candidat.e en provenance d'une autre université.....	18
Candidat.e mature répondant aux conditions d'admission	18
Transfert de crédits	18
Étudiant.e visiteur.e	19
Étudiant.e spécial.e	19

Candidat.e. aux microprogrammes universitaires	19
Compétences linguistiques	19
Demande d'admission et procédure	20
Dates limites	20
Documents d'admission et de réadmission.....	21
Communication électronique pour les étudiant.e.s.....	21
INSCRIPTION AUX COURS ET FRAIS DE SCOLARITÉ	23
Statut d'étudiant.e	23
Statut à temps complet et activités professionnelles	23
Choix et inscription aux cours	23
Procédure d'inscription aux cours.....	23
Préalable de cours	24
Réinscription aux cours	24
Inscription tardive	24
Ajout ou abandon de cours avant la date limite d'inscription	24
Ajout ou abandon de cours après la date limite d'inscription	24
Frais de scolarité 2020-2021	26
Paiement des frais de scolarité	26
Mode de paiement	26
Chèque refusé.....	28
Pénalités de retard de paiement.....	29
Frais impayés et implications	29
Remboursement et retrait.....	29
Facturation à un tiers	30
Reçus d'impôts	30
Frais administratifs	30
POLITIQUES ET DIRECTIVES ACADÉMIQUES	31
Exigences de programme	31
Durée limite des études	31
Présence au cours	31
Procédure d'évaluation et système de notation.....	31
Barème officiel de notation.....	32
Examens	34

Absence ou retard aux examens	34
Examens différés	34
Réussite ou échec d'un cours	35
Calcul de la moyenne	35
Procédure d'appel et de révision de notes	36
Relevé de notes et historique académique.....	37
Rendement académique	37
Interruption des études.....	38
Appels et Griefs	38
Collation des grades	38
Conditions d'obtention.....	38
Mention d'honneur	39
PROGRAMMES D'ÉTUDES DE 1^{er} CYCLE	40
Baccalauréat spécialisé en Études des cultures numériques (120 crédits).....	41
Baccalauréat spécialisé en Études de la pluralité humaine (120 crédits)	43
Baccalauréat spécialisé en Études de l'économie et de l'innovation sociales (120 crédits).....	45
Baccalauréat spécialisé en Études des environnements urbains (120 crédits)	47
Certificat universitaire en Études des cultures numériques (30 crédits)	49
Microcertificat universitaire en Études des cultures numériques (15 crédits).....	49
Certificat universitaire en Études de la pluralité humaine (30 crédits)	50
Microcertificat universitaire en Études de la pluralité humaine (15 crédits)	50
Certificat universitaire en Étude de l'économie et de l'innovation sociales (30 crédits)	51
Microcertificat universitaire en Études de l'économie et de l'innovation sociales (15 crédits).....	51
Certificat universitaire en Études des environnements urbains (30 crédits).....	52
Microcertificat en Études des environnements urbains (15 crédits).....	52
Certificat universitaire en Recherche-intervention transdisciplinaire (30 crédits).....	53
Microcertificat universitaire en Études transdisciplinaires appliquées (15 crédits)	53
Certificat universitaire en Sciences humaines et sociales appliquées (30 crédits)	54
Microcertificat universitaire en Sciences humaines et sociales appliquées (15 crédits)	55
Certificat universitaire en Pédagogie de l'enseignement supérieur (15 crédits).....	56
Microcertificat universitaire en éducation (EDU) – Introduction à la pédagogie (15 crédits).....	56
Microcertificat universitaire en éducation – Français langue seconde (9 crédits)	57
Microcertificat universitaire en Français professionnel - Santé et services sociaux (9 crédits).....	57

Microcertificat universitaire de Compétences professionnelles pour le 21e siècle (15 crédits).....	58
Microcertificat universitaire en Gestion et gouvernance des organisations (15 crédits)	58
LISTE DES COURS, ATELIERS, SÉMINAIRES ET STAGES.....	59
Système de numérotation des cours, ateliers, séminaires et stages.....	60
Description des cours, ateliers, séminaires et stages	61
UOF Tronc commun et ateliers professionnels	61
ECN Études des cultures numériques.....	64
EEU Études des environnements urbains.....	67
EIS Études de l'économie et de l'innovation sociales.....	70
EPH Études de la pluralité humaine	73
EDU Études de l'éducation : Introduction à la pédagogie.....	76
FLS Études de l'éducation : Français langue seconde	77
FSS Français professionnel : Santé et services sociaux.....	77
GGO Gestion et gouvernance des organisations.....	78

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Mission

Ancrée dans son milieu, innovante, audacieuse et agile, l'Université de l'Ontario français façonne le monde par son approche transdisciplinaire et expérientielle. Outre son mandat lié à l'enseignement supérieur, l'Université de l'Ontario français contribue au bien-être socio-économique et linguistique des communautés d'expression française (francophones et francophiles) de l'Ontario.

Déclaration universitaire en matière d'équité, diversité et inclusion

L'Université de l'Ontario français s'engage à promouvoir la diversité, l'égalité, l'équité et l'inclusion dans sa communauté et dans ses processus d'embauche. L'UOF encourage toutes les personnes qualifiées à postuler, incluant : les personnes racisées; les Autochtones; les femmes; les membres de minorités ethnoculturelles et linguistiques; les personnes en situation de handicap et celles avec des habiletés différentes. L'Université de l'Ontario français invite également les personnes de tous les âges, de toutes les orientations sexuelles et toutes les identités de genre à soumettre leur candidature.

Gouvernance de l'université

L'Université de l'Ontario français est la première université de langue française en Ontario à se doter d'une gouvernance autonome et dont une partie de la mission générale, telle que définie dans la Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français, est de soutenir la gouvernance par et pour la communauté francophone en conduisant ses affaires en français. L'Université a une structure de gouvernance bicamérale avec deux instances statutaires : le Conseil de gouvernance et le Sénat. Le mandat de chaque instance est défini dans la Loi ainsi que les règlements administratifs de l'Université. De manière générale, le Conseil de gouvernance est responsable de superviser l'administration générale des affaires de l'Université et le Sénat est responsable de l'enseignement et de la recherche à l'Université. Le secrétaire général de l'Université agit à titre de secrétaire du Conseil de gouvernance, du Sénat, et de leurs comités respectifs.

Conseil de gouvernance

Le Conseil de gouvernance se compose de 22 membres au maximum, dont jusqu'à 13 membres externes et 9 membres internes. Parmi les membres internes, il faut noter que deux sont élu.e.s parmi le corps étudiant, trois parmi le corps professoral et deux parmi le personnel administratif et de soutien. Au moment de la rentrée académique en septembre 2021, le Conseil de gouvernance est composé des 15 membres suivants :

Dyane ADAM, présidente et membre externe

Normand CÔTÉ, membre externe

Frédéric DIMANCHE, membre externe

Rodrigue GILBERT, membre externe

Koubra HAGGAR, membre externe

Louise HURTEAU, membre externe

Marième LO, membre externe

Jacques NAUD, vice-président et membre externe

Florence NGENZEBUHORO, membre externe

Fété NGIRA-BATWARE KIMPIOBI, membre externe

Glenn O'FARRELL, membre externe

Pierre OUELLETTE, recteur et membre interne

Francis POMERLEAU, membre externe

Nicolas SABOURIN, membre interne, élu par le personnel administratif et de soutien

Carine TUEKAM KUNCHE, membre interne, élue par le personnel administratif et de soutien

Les comités suivants du Conseil de gouvernance sont actuellement en vigueur :

- le comité exécutif du Conseil de gouvernance
- le comité des affaires académiques
- le comité de gouvernance et d'éthique
- le comité des finances, de l'audit et des infrastructures
- le comité des ressources humaines
- le comité stratégique de développement et de levée de fonds

La composition des comités du Conseil de gouvernance et le calendrier des assemblées du Conseil sont disponibles sur la page internet de l'Université à l'adresse : www.uontario.ca.

De manière plus précise, le Conseil de gouvernance exerce les droits qui lui confère la Loi, dont, entre autres, les pouvoirs suivants :

- Définir la mission, la vision et les valeurs de l'UOF
- Superviser l'administration générale des affaires de l'Université
- Approuver le budget annuel de l'UOF et surveiller son exécution
- Faire les nominations qui lui sont réservées par la Loi et les règlements administratifs (dont notamment la nomination du rectorat et des vice-rectorats)
- Adopter des règlements généraux et des politiques générales d'ordre administratif
- Former des comités consultatifs du Conseil (permanents ou ad-hoc)

Sénat académique

Le Sénat se compose de 15 membres dont deux élu.e.s parmi les étudiant.e.s.

Depuis la création légale de l'Université, le 9 avril 2018, le Conseil de gouvernance exerce, de façon exceptionnelle, les pouvoirs du Sénat jusqu'à ce que ce dernier soit constitué et qu'il tienne sa première assemblée. La création du Sénat est prévue pour l'automne 2021.

Le Sénat exerce les droits qui lui confère la Loi, dont, entre autres, les pouvoirs suivants, sous réserve de l'approbation du Conseil de gouvernance en ce qui concerne les dépenses :

- Faire des recommandations au Conseil de gouvernance à l'égard de la création, de la modification ou de la suppression de programmes, des cours, et des ententes d'affiliation
- Définir le contenu de tous les programmes et cours, les normes d'admission et de maintien de l'inscription à l'Université ainsi que les conditions d'obtention des grades, diplômes et certificats
- Entendre et trancher les appels des décisions de nature académique
- Adopter les politiques et codes déontologiques gérant la conduite des programmes de recherche

- Attribuer des distinctions au mérite, notamment des bourses de recherche, des bourses d'études, des bourses d'entretien, des médailles et des prix
- Créer des comités et des commissions pour exercer ses pouvoirs.

Haute direction de l'université

L'université est dirigée par une équipe de haute direction qui se réunit sur une base hebdomadaire et voit aux destinées stratégiques et opérationnelles de l'Université. Elle est composée des personnes suivantes:

Pierre OUELLETTE, Recteur

Paulin MULATRIS, Vice-recteur aux Études et à la recherche

Édith DUMONT, Vice-rectrice aux Partenariats, Communautés et Relations internationales

Jean-Luc BERNARD, Directeur général

Emanuel DA SILVA, Secrétaire général

Corps professoral

Le corps professoral de l'Université de l'Ontario français est composé de membres permanents (des professeur.e.s titulaires, agrégé.e.s et adjoint.e.s) ainsi que de membres provenant d'autres institutions ou organismes (professeur.e.s invité.e.s et professeur.e.s associé.e.s). Pour refléter la logique transdisciplinaire de l'université, les professeur.e.s sont regroupé.e.s au sein d'une seule unité administrative (le Corps professoral) et relèvent directement du Vice-recteur aux études et à la recherche.

Au sein du Corps professoral, cinq unités académiques permettent d'organiser les activités d'enseignement et de recherche. Il s'agit des pôles d'études et de recherche. Ces derniers portent sur :

- La Pluralité humaine
- Les Environnements urbains
- Les Cultures numériques
- L'Économie et l'innovation sociales
- L'Enseignement et l'apprentissage

Les professeur.e.s ne sont pas rattaché.e.s à un pôle d'études et de recherches en particulier. Ils ou elles peuvent intervenir principalement au sein d'un pôle mais ils ou elles sont aussi appelé.e.s à intervenir dans les activités d'enseignement et de recherche des autres pôles. Une telle approche collaborative permet de renforcer l'approche transdisciplinaire qui guide les activités académiques déployées à l'UOF.

Pour l'année académique 2021-2022, les personnes suivantes sont membres du corps professoral de l'Université de l'Ontario français :

Virginie ABAT-ROY, Professeure associée
B.Sc.Soc., B.Éd., M.Éd. (Université d'Ottawa)

Maxime ALLARD, Professeur invité
B.Ph. (Collège Universitaire Dominicain), M.Ph. (Université d'Ottawa), M.Th. (Collège Universitaire Dominicain), Ph.D. (Université Laval)

Grégoire ARIBAUT, Professeur associé
M.A. (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France), M.B.A. (INSEEC Paris, France), M.Éd. (Université de Rouen, France)

Jacob ATANGANA-ABÉ, Professeur invité

D.E.S.C. (ESSEC de Douala, Cameroun), M.Sc., Ph.D. (Hautes Études Commerciales, Université de Montréal)

Isabelle BARSIVE, Professeure associée

B.A., Cert. Journalisme (Université de Montréal)

Véronique BÉGUET, Professeure adjointe

Licence (Université Lumière Lyon 2, France), M.A., Ph.D. (Université Laval)

Fadila BENZIDOUN, Professeure associée

D.E.S. (Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène, Algérie), B.A. (Université d'Ottawa)

Denis BERTHIAUME, Professeur titulaire

B.A. (Royal Military College), M.A. (Université Laval), M.Ed., Ph.D. (McGill University)

Luc BLANCHETTE, Professeur associé

B.Ed., M.A. (Université du Québec à Montréal), Ph.D. (Aspen University)

Laurie CARLSON BERG, Professeure titulaire

Responsable du pôle d'études et de recherches en Enseignement et apprentissage

B.A., B.Ed. (Université d'Ottawa), M.A., Ph.D. (University of Toronto)

Sarah CHOUKAH, Professeure adjointe

B.Sc., Ph.D. (Université de Montréal)

Ethel CÔTÉ, Professeure associée

B.A., Diplôme de 2^e cycle (Concordia University)

Catherine DÉRI, Professeure associée

B.Sc. (Université de Montréal), M.A. (University of Guelph), M.D.S. (Collège militaire royal), M.Éd. (Université d'Ottawa)

Francis GIGUÈRE, Professeur associé

B.Sc., M.Urb. (Université de Montréal)

Elizabeth HOERATH, Professeure associée

B.A., B.Ed. (University of Western Ontario)

Éric LAVIGNE, Professeur associé

B.Ing. (Polytechnique Montréal), M.Éd. (Université de Montréal), Ph.D. (University of Toronto)

Jean-Louis Laville, Professeur invité

Diplôme (École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales Paris, France), D.E.A. (Université Paris IX Dauphine, France), Doctorat (Institut d'Études Politiques de Paris, France)

Geneviève MAHEUX-PELLETIER, Professeure associée

B.A. (Université du Québec à Chicoutimi), M.Ed. (Arkansas Tech University), Ph.D. (University of Illinois, Urbana-Champaign)

Paulin MULATRIS, Professeur titulaire

Responsable du pôle d'études et de recherches en Pluralité humaine

B.Th., B.A. (Université Catholique du Congo), Licence (Université de Namur, Belgique), Ph.D. (Université Catholique de Louvain, Belgique)

Mirella TARMURE VADEAN, Professeure associée

Licence, Maîtrise (Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, France), M.A., Ph.D. (Concordia University)

Marie-Josée THERRIEN, Professeure invitée

Responsable du pôle d'études et de recherches en Environnements urbains

B.A. (Université du Québec à Montréal), M.A. (University of Toronto), Ph.D. (Université Laval)

Leandro VERGARA CAMUS, Professeur agrégé

Responsable du pôle d'études et de recherches en Économie et innovation sociales

B.A. (Université du Québec à Montréal), M.A. (Universidad Nacional Autónoma de México), Ph.D. (York University)

Mischa YOUNG, Professeur adjoint

B.A. (McGill University), M.Sc. (Université du Québec à Montréal), Ph.D. (University of Toronto)

Hela ZAHAR, Professeure agrégée

Responsable du pôle d'études et de recherches en Cultures numériques

B.A., M.A. (Université de Tunis, Tunisie), Ph.D. (Université de Tunis, Tunisie/Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, France), Ph.D. (Institut National de la Recherche Scientifique)

Personnel administratif et de soutien

Helyett AGUESSY, Préposée aux comptes payables

Ramatou Nadia BARRY, Directrice – Ressources humaines et développement de talents

Kawthar BEN HADDI, Cheffe de projet technique

Danielle BENNETT, Registraire et Directrice de l'expérience étudiante

François BERTRAND, Chargé des Finances

François BLEYTOU, Conseiller principal – Recrutement étudiant et à la promotion des études

Andrea CUTUGNO, Conseiller principal – Communication et gestion de communautés

Roberto DA COSTA, Administrateur du soutien et des systèmes orientés utilisateurs

Natacha DACOURI, Technicienne en approvisionnement et gestion des contrats

Luc ÉTHIER, Agent au recrutement des étudiant.e.s

Claire FRANCOEUR, Directrice – Stratégie en communication marketing

Danielle GALIPEAU, Gestionnaire de projets et de risques

Elizabeth HOERATH, Directrice des programmes de formation à l'enseignement

Rafik KOURDALI, Gestionnaire – Finances

Mélanie LAFRANCE, Conseillère, Expérience étudiante

Sabine LAMBOT, Adjointe administrative

Anais LATULIPPE, Conseillère principale en relations publiques – relations médias

Éric LAVIGNE, Coordonnateur au développement des programmes d'études

Joan NEVEU-LICALZI, Adjointe administrative

Aurore LIZIARD, Directrice en stratégie numérique

Chahrazed MEBARKI, Agente en ressources humaines et développement des talents

Philomène NGAH ONANA, Conseillère en ressources humaines et développement de talents

Thibaut NGALANI, Administrateur du soutien et des systèmes orientés utilisateurs

Carole NKOA, Vice-rectrice adjointe – Recrutement, Communications et Philanthropie

Thibault NOEL, Gestionnaire en infrastructure numérique

Ameïdy PERUMAL, Conseillère au recrutement étudiant et à la promotion des études

Alexandre RICHARD, Intégrateur principal des applications

Francine RIVARD, Directrice – Partenariats, collectivités, relations internationales

Brice ROBERT, Architecte de solutions numériques pour l'enseignement et l'apprentissage

Nicolas SABOURIN, Analyste budgétaire

Sherrilynn TSE-CHI-SHUM, Agente de recrutement des étudiant.e.s

Carine TUEKAM KUNCHE, Conseillère, Opérations académiques

Stacey WONG, Agente d'admission

À PROPOS DE L'ANNUAIRE ACADÉMIQUE

L'annuaire académique est l'une des principales sources d'information sur les politiques de l'Université pour les étudiants.e.s. Il reflète les conditions et les délais d'admission, les règlements académiques, les programmes d'études, les normes académiques, les conditions d'obtention des diplômes et les politiques générales de l'université pour les étudiants.e.s de premier cycle et des études supérieures.

Informations importantes

En s'inscrivant à un cours ou à un programme d'études, chaque étudiant.e de l'Université accepte d'observer et d'être lié par les modalités du présent avis, ainsi que par les conditions, les normes universitaires, les règles, les règlements, les politiques et les codes de comportement contenus ou mentionnés dans l'annuaire. Il est donc de la responsabilité de l'étudiant.e de prendre connaissance du contenu de l'annuaire académique.

L'annuaire académique expose l'intention de l'Université au moment de sa préparation. Bien que l'Université fasse des efforts raisonnables pour s'assurer que le contenu de l'annuaire soit exact, elle se réserve le droit, sous réserve de l'autorité du Sénat académique, d'apporter tout changement qu'elle juge nécessaire aux informations mentionnées dans l'annuaire ou mentionnées dans d'autres documents relatifs à l'admission et à l'inscription, y compris, mais sans s'y limiter, l'élimination ou la modification de cours, de programmes, de la structure organisationnelle, des frais de scolarité, des normes d'admission, des normes académiques, des exigences relatives aux diplômes, des politiques, des règlements, des codes de conduite de l'Université. Tous les changements mentionnés ci-dessus peuvent être effectués par l'Université sans que les étudiants.e.s potentiels.elles en soient informé.e.s au préalable. Bien sûr l'Université de l'Ontario Français prendra des mesures raisonnables pour informer les étudiant.e.s de ces changements dès que possible.

L'Université n'est pas responsable des pertes ou des dommages de quelque nature que ce soit découlant de ces changements, ni des pertes ou des dommages découlant d'une interruption, d'un retard ou d'une cessation de ses services, de ses cours ou de ses classes pour des raisons de force majeure, de pandémie, d'urgence de santé publique, d'incendie, d'inondation, d'émeute, de guerre, de grève, de lock-out, de grève du travail, de dommages à la propriété de l'Université, de pannes et/ou de fermetures majeures de bâtiments, d'urgence financière ou de tout autre événement hors du contrôle raisonnable de l'Université.

L'Université décline également toute responsabilité pour les dommages résultant d'erreurs, d'interruptions ou de perturbations des opérations ou liés à ses opérations ou à ses campus, résultant d'une panne informatique ou de la non-conformité de ses systèmes informatiques. La version au format pdf disponible sur la page internet de l'Université, et mise à jour sur une base annuelle, a préséance sur toute autre version de l'annuaire académique.

L'annuaire académique sera interprété conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois du Canada qui y sont applicables, et les tribunaux de la province de l'Ontario auront la compétence exclusive pour tout litige découlant des présentes dispositions.

Calendrier en vigueur

Les exigences en matière de programmes et/ou de concentration s'appliquent aux étudiant.e.s qui ont commencé leurs études durant l'année scolaire 2021-2022. Les étudiants.e.s sont normalement soumis.e.s aux exigences en vigueur dans leur programme au moment où ils.elles commencent leurs études dans ce

programme, sauf lorsque la sélection de la concentration n'est requise qu'après une période d'inscription déterminée (ex. identifier une spécialisation à la fin de la première année). Les étudiant.e.s doivent donc se soumettre aux exigences en vigueur dans la session à laquelle ils.elles ont été admis.e.s dans leur programme.

Lorsque les exigences du programme et/ou de la concentration changent, un.e étudiant.e peut continuer à être soumis.e à l'ensemble des exigences spécifiées dans le paragraphe précédent ou choisir d'être soumis.e au nouvel ensemble d'exigences, à moins que le corps professoral ne précise le contraire lorsque le changement est introduit.

Il est conseillé aux étudiant.e.s éventuels.elles ou aux nouvelles personnes inscrites de consulter l'information la plus récente disponible auprès du Bureau du Registraire avant de prendre des décisions d'admission ou d'inscription à un programme d'études.

Bureau du Registraire et Direction de l'expérience étudiante

Le Bureau du Registraire joue un rôle clé dans tous les aspects de l'expérience étudiante, du recrutement à la remise des diplômes et au-delà. Le Bureau du Registraire soutient également la communauté élargie francophone et francophile de l'Ontario, ainsi que tous les partenaires de l'Université. Toute question concernant le contenu de cet annuaire peut être adressée au Bureau du Registraire et Direction de l'expérience étudiante à l'adresse courriel suivante : registraire@uontario.ca.

Le Centre de Réussite Étudiante (CRE)

Le Centre de Réussite Étudiante offre un soutien académique professionnel pour aider les étudiant.e.s à maximiser leur rendement académique et à atteindre leurs objectifs universitaires dans le cadre de leur programme d'études à l'UOF. Les étudiant.e.s peuvent à tout moment prendre rendez-vous pour obtenir :

- des conseils financiers pour les études
- des conseils académiques pour les études
- des conseils sur l'apprentissage universitaire
- des conseils sur la santé et le bien-être
- des conseils sur l'équité, la diversité et l'inclusion
- des conseils sur le logement étudiant
- des conseils en matière d'insertion socioprofessionnelle (pendant et après les études),
- des conseils sur les affaires étudiantes
- des conseils en matière d'aide juridique et sociale

Pour de plus amples renseignements sur les différents services offerts, veuillez visiter le portail internet de l'Université à l'adresse : www.uontario.ca.

Accommodements pour l'étudiant.e

L'Université s'est dotée d'un environnement accessible, inclusif et de conception universelle. Nous sommes au service des étudiante.e.s en situation de handicap affectant la mobilité, la vision, l'audition, l'apprentissage et la santé physique ou mentale. Les personnes en situation de handicap sont mises en relation avec les ressources et soutiens nécessaires pour réaliser leur plein potentiel. Pour de plus amples renseignements au sujet des diverses ressources et soutiens offerts, veuillez contacter le Bureau du Registraire et Direction de l'expérience étudiante à l'adresse courriel suivante : registraire@uontario.ca.

CALENDRIER ACADÉMIQUE ET DATES IMPORTANTES

L'année académique est divisée en trois périodes nommées « session » :

Session d'été (E)	Mai à août
Session d'automne (A)	Septembre à décembre
Session d'hiver (H)	Janvier à avril

Session d'automne 2021 (A21)

5 juillet au 30 août	Début des inscriptions aux cours - étudiant.e.s primo-arrivant.e.s (automne et hiver)
mardi 31 août 2021	Premier jour de la période de changement d'inscription
lundi 6 septembre 2021	Congé : Fête du travail (l'Université est fermée)
7 et 8 septembre 2021	Activités d'orientation pour les étudiant.e.s primo-arrivant.e.s
jeudi 9 septembre 2021	Premier jour de la session d'automne
mercredi 22 septembre 2021	Dernier jour d'inscription aux cours
mercredi 29 septembre 2021	Dernier jour de remboursement à 100%
mercredi 29 septembre 2021	Dernier jour d'annulation des cours sans frais
jeudi 30 septembre 2021	Début de la période d'annulation avec mention RT avec remboursement 50%
jeudi 30 septembre 2021	Date limite de paiement des frais automne 2021
lundi 11 octobre 2021	Congé : Action de grâce (l'Université est fermée)
samedi 16 octobre	Collation des grades
lundi 18 octobre 2021	Dernier jour d'annulation de cours avec mention RT avec remboursement 50%
mardi 19 octobre 2021	Début de la période d'abandon de cours sans remboursement avec la mention RT
25 au 29 octobre 2021	Semaine de lecture
Vendredi 3 décembre 2021	Dernier jour d'abandon sans remboursement avec la mention RT
mercredi 8 décembre 2021	Dernier jour de cours
jeudi 9 décembre 2021	Horaire du lundi; remplace Action de grâce (lundi 11 octobre 2021)
vendredi 10 décembre 2021	Journée d'études
13 au 23 décembre	Période d'activités d'intégration des apprentissages
24 déc au 3 janvier 2022	Congé : Période des fêtes de fin d'année (l'Université est fermée)

Session d'hiver 2022 (H22)

1 novembre au 23 décembre	Inscription aux cours - étudiant.e.s primo-arrivant.e.s
mardi 4 janvier 2022	Premier jour de la période de changement d'inscription
lundi 10 janvier 2022	Premier jour de la session d'hiver
vendredi 21 janvier 2022	Dernier jour d'inscription aux cours
lundi 24 janvier 2022	Dernier jour pour remboursement 100%
lundi 24 janvier 2022	Dernier jour d'abandon des cours sans frais
mardi 25 janvier 2022	Début de la période d'abandon avec mention RT avec remboursement 50%
lundi 31 janvier 2022	Date limite de paiement des frais pour la session d'Hiver 2022
mardi 15 février 2022	Dernier jour d'abandon de cours avec mention RT avec remboursement 50%
Lundi 21 février 2022	Congé : Jour de la famille (l'Université est fermée)
mercredi 16 février 2022	Début de la période d'abandon de cours sans remboursement avec la mention RT
28 fév au 4 mars 2022	Semaine de lecture
vendredi 1 avril 2022	Dernier jour d'abandon sans remboursement avec la mention RT
vendredi 8 avril 2022	Dernier jour de cours
Lundi 11 avril 2022	Horaire du lundi; remplace Journée de la Famille
Mardi 12 avril 2022	Journée d'études
13 au 22 avril	Période d'activités d'intégration des apprentissages
15 avril 2022	Journée Férié : Vendredi-Saint

Session d'été 2022 (E22)

Le calendrier de la session d'été 2022 sera disponible dans le courant de l'année académique 2021-2022. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Bureau du Registraire et Direction de l'expérience étudiante à l'adresse courriel suivante : registraire@uontario.ca.

ADMISSION AUX PROGRAMMES DE 1^{er} CYCLE

Toute demande de renseignement peut être acheminée au Bureau du Recrutement et de la promotion des études à l'adresse courriel : admission@uontario.ca

Exigences générales

Pour être admis.e, le.la candidat.e doit satisfaire aux critères d'admission de l'Université et, le cas échéant, aux exigences particulières du programme ou de l'activité de formation.

Critères admission

Candidat.e diplômé.e d'une école de l'Ontario

- Avoir réussi au moins six cours, de niveau 4U ou 4M, soit des cours U: préuniversitaire, M: préuniversitaire/précollégial
- Atteindre la moyenne minimale exigée de 70% dans ces cours de niveau 4U ou 4M, ainsi qu'un minimum de 70% pour le cours FRA4U (pour les élèves des écoles secondaires de langue française) ou le cours FIF4U (pour les élèves en programme d'immersion en français) ou le cours FEF4U (pour les élèves en programme français cadre).
- Minimum de trois ans d'études dans une école secondaire où le français est la langue principale d'enseignement.

Candidat.e provenant d'une autre province canadienne (sauf le Québec)

- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires sanctionné par l'autorité compétente de la province canadienne où les études ont été complétées
- Avoir réussi les cours donnant accès aux études universitaires dans cette province, et ce, avec une moyenne de 70% pour ces cours.
- Avoir atteint une note de 70% dans le cours de français de niveau 12^e année.
- Minimum de trois ans d'études dans une école secondaire où le français est la langue principale d'enseignement.

Candidat.e qui étudie dans un CEGEP au Québec

- Avoir obtenu un Diplôme d'études collégiales (DEC) d'un programme préuniversitaire.
- Avoir atteint une cote R collégiale (CRC) de 24.
- Avoir atteint une note de 70% dans les cours de français du CEGEP.
- Minimum de trois ans d'études dans des établissements où le français est la langue principale d'enseignement.

Candidat.e provenant de l'extérieur du Canada

Pour être admissible, le.la candidat.e à l'admission doit détenir le diplôme donnant accès aux études universitaires de son milieu éducationnel. Par exemple : Baccalauréat général français, le Baccalauréat international, le General Certificate of Secondary Education (GCSE), le Cambridge International General Certificate of Education (Cambridge GCE A levels), le Diplôme du High School Certificate (HSC) ou un autre diplôme de fin d'études secondaires reconnu.

- Pour les détenteur.trice.s du baccalauréat général français : Avoir obtenu la moyenne minimale exigée des cours de classe de Terminale en fonction des programmes suivis (ou les cours de Première pour les cours de français). Avoir obtenu une moyenne générale de 12/20 et la note minimale de 12/20 à l'épreuve de français (oral et écrit) du Baccalauréat général.
- Pour les détenteur.trice.s du baccalauréat international (IB) : Avoir réussi 6 matières avec la note de passage minimale de 4, dont au moins 3 au niveau moyen et 3 au niveau supérieur. Avoir obtenu un total de 26 points, comprenant le cours de français au niveau supérieur exigé avec une note de passage de 5 (bien).
- Pour les détenteur.trice.s du GCE : Une combinaison de résultats 'O' (O levels) et 'A' (A levels), dont au moins 2 réussites au niveau 'A' (A levels).
- Pour les détenteur.trice.s d'un autre diplôme de fin d'études secondaires, veuillez consulter le Bureau du Registraire pour faire évaluer votre dossier.

Candidat.e en provenance d'une autre université

Le.la candidat.e qui a fait l'équivalent d'une année (24 crédits) d'études postsecondaires sera évalué.e sur la base de celle-ci. Pour les cours universitaires, une moyenne pondérée cumulative de 2.0 ou l'équivalent est exigé. Le Bureau du Registraire sera en mesure de déterminer si des crédits obtenus dans une autre université peuvent être transférés à l'Université.

Candidat.e mature répondant aux conditions d'admission

Le.la candidat.e ayant mis terme à ses études secondaires il y a au moins trois ans et sans avoir obtenu de diplôme et qui est âgé.e de 21 ans et plus peut être considéré.e candidat.e mature. Le.la candidat.e qui ne répond pas aux conditions d'admission peut solliciter la permission de s'inscrire dans certains programmes. Les dossiers seront évalués au cas par cas.

Transfert de crédits

L'admission peut se faire avec des équivalences universitaires à condition que :

- Les cours transférables doivent avoir été réussis avec une note minimale de C-
- Les cours complétés dans la précédente université n'aient pas servi à l'obtention d'un diplôme
- Les cours soient jugés acceptables dans le programme auquel le.la candidat.e s'inscrit

En raison de la nature transdisciplinaire et expérientielle des programmes de Baccalauréat spécialisé offerts à l'UOF, les crédits obtenus dans une autre université pourront seulement être reconnus dans le cadre des activités complémentaires (maximum 18 crédits des 120 crédits du programme).

Les cours, ateliers, séminaires et stages dont l'équivalence est reconnue sont comptabilisés dans le total des crédits requis pour compléter le programme. Ceux-ci apparaissent au relevé de notes avec l'indication « équivalence » (CR). Les cours, ateliers, séminaire et stages reconnu en équivalence ne comptent pas dans le calcul des moyennes pondérées.

*L'étudiant.e ne peut pas être inscrit.e dans deux institutions universitaires à condition d'avoir une permission de son université d'attache.

*Le.la candidat.e qui a fait au moins 24 crédits universitaires sera évalué.e sur le plus haut niveau de scolarité atteint avant d'entreprendre ses études universitaires.

Étudiant.e visiteur.e

Les étudiant.e.s en provenance d'institutions postsecondaires qui n'ont pas d'entente avec l'Université peuvent soumettre une demande d'admission à l'UOF en tant que visiteur.e.s si :

- leur institution d'origine remet une lettre de permission;
- ils.elles ont réussi un minimum de 24 crédits dans leur institution d'origine;
- leur moyenne cumulative démontre un rendement satisfaisant;
- leur niveau de français est satisfaisant.

Le statut d'étudiant.e visiteur.e. est accordé pour une seule année universitaire. Les étudiant.e.s visiteurs qui désirent poursuivre leurs études pour une autre année doivent soumettre une nouvelle demande d'admission ainsi qu'une nouvelle lettre de permission chaque année.

Étudiant.e spécial.e

L'étudiant.e spécial.e est une personne autorisée par le Bureau du Registraire à s'inscrire à un ou plusieurs cours d'un programme, sans être admise dans celui-ci ou sans postuler à un grade. Cette personne est assujettie aux dispositions régissant les cours auxquels elle est inscrite telles que les préalables, les exigences d'assiduité, les travaux, les examens et les notes de passage. Elle a droit à l'évaluation de ses apprentissages et à l'obtention de crédits.

L'étudiant.e visiteur.e, inscrit.e dans une autre institution, est considéré.e comme un.e étudiant.e spécial.e. Cette personne est autorisée à s'inscrire à des cours déterminés par le Bureau du Registraire qui l'accueille pour une ou deux sessions, tout en demeurant inscrit.e dans son établissement d'attache.

Nul ne peut cumuler plus de 30 crédits dans un programme à titre d'étudiant.e spécial.e. Il est toutefois possible de présenter une demande d'admission dans le programme.

Candidat.e. aux microprogrammes universitaires

Les conditions d'admission varient selon le type de microprogramme universitaire. Le.la candidat.e doit :

- détenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario, ou des études secondaires jugées équivalentes, normalement totalisant 12 années d'études ; ou
- détenir un diplôme d'études postsecondaires reconnu ou des qualifications équivalentes
- avoir un niveau de français suffisant pour entreprendre des études dans cette langue, démontré.e de l'une ou l'autre des façons suivantes :
 - a. avoir complété des études secondaires ou postsecondaires majoritairement en français ;
ou
 - b. avoir acquis une expérience professionnelle principalement en français pendant au moins quatre ans.

Certains certificats ou microcertificats universitaires exigent des diplômes professionnels spécifiques. Il est important de vérifier auprès du Bureau du Registraire avant de vous inscrire.

Compétences linguistiques

Le.la candidat.e doit comprendre et parler couramment le français. Il.elle doit également satisfaire aux exigences linguistiques du programme en question (le cas échéant). Sur requête, il devra soumettre les résultats officiels d'un des tests de compétence linguistique en français reconnus par l'Université :

- le test du Diplôme d'études en langue française (DELFI) avec un niveau B2 (70 minimum sur 100)
- le Test de français international (TFI) avec un résultat de 700 et plus (sur 990)
- le Test d'évaluation de français (TEF) Études avec un résultat de 600 et plus (sur 900)
- le Test du connaissance de français (TCF) avec un résultat de 450 et plus (sur 699)

Demande d'admission et procédure

L'Université utilise le processus standardisé d'admission électronique de l'Ontario, offert à travers le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC). Ce processus est divisé en parcours. Selon la situation actuelle de la personne candidate, il.elle devra suivre l'un ou l'autre de ces parcours d'admission. Le lien de demande d'admission en ligne est le suivant : [Demande d'admission](#)

Les demandes d'admission ne seront pas acceptées après la date limite indiquée. Une demande d'admission ne sera pas prise en considération si tous les documents requis ne sont pas présents à la date limite indiquée.

Dates limites

	Admission et réadmission	
	Période admission	Date limite pour l'envoi des documents
Programmes de baccalauréat 1^{er} cycle		
Automne	1 ^{er} octobre – 2 mars	Candidat.e du secondaire 1 ^{er} août Candidat.e en provenance d'une université 1 ^{er} juin
Microprogrammes (Microcertificats et certificats universitaires)		
Automne	Tout au long de l'année, sous réserve de places disponibles dans les programmes visés	31 août
Hiver		1 ^{er} décembre
Été		15 mai

*Prolongation des délais : Toute prolongation de délai affichée ici est mise à jour sur le site internet de l'Université. Veuillez consulter notre site internet pour savoir si le programme qui vous intéresse a prolongé sa date limite de candidature.

Si la date limite publiée tombe un week-end ou un jour férié, un document sera accepté par le Bureau du Registraire s'il est reçu ou s'il porte le cachet de la poste avant la fin du jour ouvrable complet suivant.

Des frais de traitement non remboursables sont perçus pour chaque formulaire de demande d'admission et de réadmission ou de transfert interne soumis. Les demandes en ligne ne sont pas reçues par le Bureau du Registraire tant que le processus de paiement en ligne n'est pas terminé. Les étudiant.e.s sont

encouragé.e.s à faire leur demande et à payer les frais de traitement en ligne, car le processus est plus sûr et plus rapide.

Un avis officiel d'offre d'admission ou de refus est transmis à la candidate ou au candidat par le Bureau du Registraire. L'offre d'admission est définitive ou conditionnelle.

L'offre d'admission est valide pour trois sessions consécutives incluant celle de l'admission et ne sera pas reportée à une date ultérieure. Une décision d'admission ou de réadmission à un programme n'est valable que pour les conditions pour lesquelles elle est approuvée et ne sera pas reportée à une date ultérieure. Si un.e étudiant.e décide de ne pas accepter l'admission à un programme et souhaite reporter sa venue à une date ultérieure, une autre demande d'admission, de réadmission ou de transfert interne sera exigée.

Une fausse déclaration ou la production d'un document frauduleux dans une demande d'admission entraîne l'annulation du processus d'admission. Si le.la candidat.e est déjà inscrit.e lorsque la fausse déclaration ou le document frauduleux est découvert, il.elle est immédiatement exclu.e de son programme et de l'Université

Le.la candidat.e qui s'estime lésé.e par une décision, et qui serait en mesure de démontrer un vice de procédure ou de présenter des faits nouveaux de nature à modifier cette décision, peut demander la révision de cette décision auprès du Bureau du Registraire. Il.elle présente sa demande de révision par écrit, en la motivant, dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la réception de la décision officielle. Le cas échéant, la demande d'admission est renvoyée pour révision selon les procédures appropriées à l'instance qui est à l'origine de la faute procédurale. Le Bureau du Registraire communique sa décision dans les 20 jours ouvrables qui suivent la réception de la demande.

Documents d'admission et de réadmission

Tou.te.s les étudiant.e.s doivent présenter des relevés de notes complets et officiels des travaux qu'ils.elles ont effectués dans des établissements autres que l'Université avant qu'une décision finale ne soit prise au sujet de leur admissibilité. Ces documents doivent être soumis le plus rapidement possible après que les résultats de leurs derniers examens sont disponibles.

Communication électronique pour les étudiant.e.s

L'Université utilise et utilisera la communication électronique avec ses étudiant.e.s et ses candidat.e.s au lieu de la communication papier. « La communication électronique » comprend tout ce qui est créé, enregistré, transmis ou stocké sous forme numérique ou sous toute autre forme immatérielle par des moyens électroniques, magnétiques ou optiques ou par tout autre moyen équivalent. Actuellement, il s'agit le plus souvent d'informations communiquées par courrier électronique et via un site internet.

Toutes les références dans l'annuaire académique et dans d'autres politiques de l'Université à toute méthode de communication par l'Université, quel que soit le média, sont réputées inclure le droit de l'Université de faire cette communication par des moyens électroniques.

Les dispositions suivantes déterminent le mode de communication que les étudiant.e.s et les candidat.e.s doivent utiliser en réponse aux communications de l'Université :

- si une méthode de réponse spécifique (par exemple, par courriel, par formulaire en ligne ou par formulaire papier) est indiquée comme étant requise dans la communication de l'Université, les étudiant.e.s et les candidat.e.s doivent utiliser cette méthode ;

- si une option permettant d'utiliser différentes méthodes de communication est proposée, n'importe laquelle de ces options peut être utilisée .

Tous les étudiant.e.s se verront attribuer un numéro d'identification informatique de l'Université avec des privilèges de courrier électronique (voir les coordonnées des Services technologiques à la page Renseignements)

Lorsque l'Université choisit de communiquer par courriel, la communication sera normalement dirigée vers l'adresse électronique qui a été attribuée à l'origine par l'Université.

INSCRIPTION AUX COURS ET FRAIS DE SCOLARITÉ

Statut d'étudiant.e

Les étudiant.e.s de premier cycle sont ceux qui sont inscrit.e.s à l'Université dans :

- un programme d'études menant à un Baccalauréat spécialisé
- un programme d'études menant à un Certificat universitaire
- un programme d'études menant à un Microcertificat universitaire

Les étudiant.e.s de premier cycle peuvent être inscrit.e.s à temps complet ou à temps partiel :

- Les étudiant.e.s à temps complet sont inscrit.e.s à des cours, ateliers, séminaires ou stages comportant au minimum 12 crédits par session
- Les étudiant.e.s à temps partiel sont inscrit.e.s à moins de 12 crédits par session.

Les étudiant.e.s peuvent s'inscrire à un maximum de cinq cours pour chacune des sessions d'automne et d'hiver. Pour toute inscription supérieure à 15 crédits (automne ou hiver), il faut au préalable obtenir l'autorisation du Bureau du Registraire. L'étudiant.e. doit remplir les conditions suivantes :

- avoir réussi 30 crédits de cours durant l'année académique précédente (automne et hiver),
- avoir obtenu un MCP minimum de 3.5

Statut à temps complet et activités professionnelles

L'Université recommande que les étudiant.e.s à temps complet consacrent la majeure partie de leur temps à leurs études. Ils.elles ne devraient donc pas travailler plus de vingt heures en moyenne par semaine, pendant une session d'études régulière

Choix et inscription aux cours

Pour avoir le statut d'étudiant.e de l'Université, avec les droits et obligations qui en découlent, une personne qui a accepté une offre d'admission dans un programme doit s'inscrire à des cours, ateliers, séminaires ou stages à chaque session, selon les modalités prévues par son programme, avant la date limite d'inscription indiquée dans le calendrier universitaire. L'inscription rétroactive et les modifications rétroactives à l'inscription ne sont pas autorisées.

Il est de la responsabilité de l'étudiant.e de vérifier les dates limites et les procédures d'inscription.

Sauf indication contraire dans les dispositions des règlements du programme l'étudiant.e ne peut pas s'inscrire à plus d'un programme en même temps.

Procédure d'inscription aux cours

Les étudiant.e.s utilisent Omnivox pour s'inscrire aux cours et créer un emploi du temps sans conflit. Certains cours peuvent être fermés à l'inscription en ligne et l'étudiant.e doit, dans un tel cas, contacter le Bureau du Registraire. Pour connaître les procédures d'inscription détaillées, veuillez communiquer avec le Bureau du Registraire et Direction de l'expérience étudiante à l'adresse courriel suivante : registraire@uontario.ca.

Préalable de cours

Le Bureau du Registraire peut annuler l'inscription aux cours des étudiant.e.s qui ne satisfont pas aux exigences de préalables énoncées dans les descriptions de cours de cet annuaire. Les cours comportant des conditions préalables peuvent ne pas être crédités si les conditions préalables ne sont pas remplies.

Lorsqu'une condition de préalable est indiquée, il est entendu que des cours équivalents peuvent être utilisés pour satisfaire à cette exigence. En outre, il est possible d'accorder une exemption de préalable avec l'approbation écrite du responsable de pôle d'études du programme qui offre le cours.

Les étudiant.e.s qui ne sont pas sûrs de satisfaire aux exigences préalables d'un cours, ou qui souhaitent obtenir une exemption de préalable, doivent contacter le Bureau du Registraire

Réinscription aux cours

Afin d'améliorer une note ou de renforcer des connaissances, il est permis de suivre à nouveau des cours échoués ou réussis. Il est également permis de répéter un cours réussi, qui est préalable à un autre cours déjà réussi. Les conditions suivantes doivent être observées :

- Tous les cours suivis et répétés apparaissent sur le relevé de notes.
- Un cours réussi ou échoué ne peut être répété qu'une seule fois. En cas de deuxième échec, le Bureau du Registraire révisera le statut de l'étudiant.e dans son programme.
- La réinscription à un cours sera permise dans la mesure où cela ne nuit pas au contingentement des groupes en cheminement régulier.
- Seule la meilleure note obtenue pour un cours répété compte dans le calcul des moyennes de l'étudiant.e et l'autre note de cours sera annulée;
- Un maximum de 18 crédits peut être répété dans un programme.

Inscription tardive

Les étudiant.e.s sont normalement tenu.e.s de terminer leur inscription avant la date spécifiée dans le calendrier académique. Après la fin de la période d'inscription, l'inscription ne sera autorisée que dans des circonstances exceptionnelles en communiquant directement avec le Bureau du Registraire.

Ajout ou abandon de cours avant la date limite d'inscription

Les étudiant.e.s peuvent effectuer des changements d'inscription jusqu'à la date limite d'inscription (voir le calendrier académique). Normalement, les étudiant.e.s effectuent eux-mêmes leurs ajouts, abandons ou échanges de cours en utilisant Omnivox. Si un.e étudiant.e décide de ne pas suivre de cours, il.elle doit se désinscrire de ses cours sur Omnivox afin de ne pas se voir imposer de frais de scolarité et aussi pour libérer des places de cours pour d'autres étudiant.e.s. Les professeur.e.s accompagnent les étudiant.e.s pour leur permettre de rattraper le matériel, le temps de cours ou le temps de laboratoire qu'ils ont pu manquer en raison de leur inscription à un cours après le début des cours.

Ajout ou abandon de cours après la date limite d'inscription

Après la date limite d'inscription, les étudiant.e.s doivent d'abord obtenir la permission du Bureau du Registraire pour ajouter un ou plusieurs cours.

Après la date limite d'inscription, les étudiant.e.s peuvent abandonner un cours jusqu'à la date limite d'abandon (voir Calendrier académique, dates et échéances). Ils.elles doivent se référer au Calendrier académique pour connaître les implications financières d'un abandon de cours. Un formulaire d'abandon doit être rempli par l'étudiant.e et soumis au Bureau du Registraire pour approbation. Les changements

d'inscription ne seront normalement pas approuvés après les dates limites figurant dans le calendrier académique. Un.e étudiant.e qui n'abandonne pas officiellement un cours se verra attribuer une note basée sur le travail de session effectué et sera toujours responsable du paiement des frais liés à l'inscription.

Les étudiant.e.s qui envisagent abandonner un cours sont invité.e.s à discuter avec le.la conseiller.ère académique des questions relatives à leur décision de retrait, à leur réadmission ou à leurs projets professionnels futurs.

Frais de scolarité 2020-2021

Les droits de scolarité de nos programmes ci-dessous sont sujets à changement sous réserve de décision du Conseil de gouvernance de l'Université. À noter aussi que d'autres frais liés aux études pourront aussi ajoutés lors de la facturation.

Programme	Droits de scolarité* Statut d'études à temps complet ÉTUDIANT.E.S CANADIEN.NE.S	Droits de scolarité* Statut d'études à temps partiel ÉTUDIANT.E.S CANADIEN.NE.S	Droits de scolarité* Statut d'études à temps complet ÉTUDIANT.E.S INTERNATIONAUX
Baccalauréat spécialisé (120 crédits)	6 100 \$ par année	203.33\$ par crédit	27 000 \$ par année
Certificat universitaire (30 crédits)	6 100 \$ par année	203.33\$ par crédit	Pas admissible
Microcertificat universitaire (15 crédits)	3 050 \$ par année	203.33\$ par crédit	Pas admissible

*La plupart des cours offerts par l'Université sont de 3 crédits.

Paiement des frais de scolarité

Le compte de l'étudiant.e peut être consulté dans Omnivox. Une évaluation initiale des frais est affichée en fonction du programme, du plan académique, du niveau académique et des cours inscrits au moment de l'évaluation. Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de payer la totalité des frais ou de prendre des dispositions pour le solde de leur compte étudiant avant la date d'échéance, afin d'éviter de se voir facturer des frais de retard.

Les changements apportés au programme de l'étudiant.e, à son statut d'inscription, à sa charge de cours, après le début du trimestre seront reflétés dans le compte de l'étudiant.e. Tout solde créditeur de 100\$ ou plus résultant de modifications apportées après le début du trimestre sera remboursé à l'étudiant.e à la fin de l'année académique ou à la fin du programme.

L'Université émet des factures électroniques disponibles dans le compte Omnivox des étudiant.e.s.

Mode de paiement

Paiement en ligne (via internet)

Les étudiant.e.s peuvent payer leurs frais de scolarité en ligne sur le site internet de leur institution financière. Il s'agit de la méthode la plus simple et la plus rapide. Pour payer vos droits de scolarité par l'entremise du site internet de votre institution financière, suivez les étapes suivantes:

1. Sélectionnez le menu « Paiement de facture »
2. Recherchez et sélectionnez « Université de l'Ontario Français » dans la liste des fournisseurs
3. Sélectionnez l'option « Frais de scolarité ou frais étudiant »

4. L'institution financière demandera un numéro de référence ou de compte. Inscrivez le numéro d'étudiant.e à sept chiffres indiqué sur votre facture
5. Inscrivez le montant à payer
6. Confirmez le paiement
7. Sauvegardez le relevé de transaction en guise de preuve de paiement

Prévoyez un délai de 3 à 5 jours ouvrables pour que votre paiement soit visible sur **Omnivox**. Votre date de paiement prévaut en cas d'application des frais de retard.

Païement dans une institution financière canadienne

Il est possible de payer vos droits de scolarité en personne dans une institution financière canadienne. Imprimez votre facture et joignez la partie supérieure à votre paiement.

Païement par virement Interac

Il est possible d'utiliser le Virement Interac comme moyen de paiement pour tout montant inférieur à 5 000\$ par jour.

1. Connectez-vous à votre application bancaire en ligne ou mobile et sélectionnez le compte.
2. Choisissez ou ajoutez le courriel du destinataire (uof-interac@uontario.ca).
3. Entrez le montant et une question de sécurité.
4. Une fois le virement électronique terminé, envoyez la réponse de sécurité à

uof-interac@uontario.ca

Païement par la poste

Il est possible d'effectuer votre paiement par la poste. Si vous optez pour cette méthode, prévoyez un délai postal pour que votre paiement soit transmis à l'Université.

1. Imprimez votre facture ou votre état de compte
2. Joignez la partie supérieure de la facture ou de l'état de compte.
3. Joignez un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de l'Université de l'Ontario Français.
4. Inscrivez votre numéro d'étudiant à sept chiffres à l'endos du chèque.
5. Faites parvenir le tout à l'adresse suivante :

Université de l'Ontario français

Service des finances 9 Lower Jarvis Street Toronto, ON M5E 1Z2

Note : Le paiement doit être reçu aux Comptes étudiants pour la date limite indiquée au calendrier universitaire sous peine d'encourir une pénalité de 45\$ pour un versement tardif. Nous ne sommes pas responsables des délais de livraison de la poste.

Païement en personne

Étant donné la situation sanitaire actuelle, le paiement sur le campus ne sera pas une option pour le premier semestre de l'année universitaire 2021-2022. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au Bureau du Registraire.

Paiement en provenance de l'étranger

Si vous faites un virement bancaire international, assurez-vous de transmettre toutes les informations nécessaires.

Coordonnées pour effectuer un virement bancaire international :

Compte Dollars Canadiens (CAD\$)	Compte Dollars Américains (USD\$)
Bénéficiaire: Université de l'Ontario Français 21, rue collège, 6 ^{ème} étage Suite 600, Bureau 6103 Toronto, ON M5G 2B3 Canada	Bénéficiaire: Université de l'Ontario Français 21, rue collège, 6 ^{ème} étage Suite 600, Bureau 6103 Toronto, ON M5G 2B3 Canada
Banque du bénéficiaire: Adresse : Banque Nationale du Canada 121 rue King Ouest Toronto, ON M5H 3T9 Canada Code Swift: BNDC CAMM INT N° compte: 11-711-20 No transit (succursale): 14171 No institution: 006	Banque du bénéficiaire: Adresse : Banque Nationale du Canada 121 rue King Ouest Toronto, ON M5H 3T9 Canada Code Swift: BNDC CAMM INT N° compte: 01-668-66 No transit (succursale): 14171 No institution: 006
Informations à indiquer sur le virement Nom et prénom de l'étudiant.e Date de naissance Pays d'origine Numéro de dossier étudiant.e de l'Université de l'Ontario Français Numéro de client.e, si connu Frais d'administration ou d'émission	Informations à indiquer sur le virement Nom et prénom de l'étudiant.e Date de naissance Pays d'origine Numéro de dossier étudiant.e de l'Université de l'Ontario Français Numéro de client.e, si connu Frais d'administration ou d'émission

Il se peut que votre institution financière exige des frais d'administration ou d'émission liés au virement bancaire. Vous êtes responsable d'ajouter cette somme au solde de votre virement bancaire.

Pay My Tuition

Les étudiant.e.s provenant de l'extérieur du Canada peuvent utiliser le Service *Pay My Tuition* qui leur permet de payer leurs frais dans la devise de leur pays d'origine. Le portail d'accès et les directives de paiement sont disponibles à l'adresse internet suivante : www.paymytuition.com

Chèque refusé

Les chèques retournés sont assujettis à des frais administratifs de 25 \$ dans tous les cas.

Pénalités de retard de paiement

Une pénalité de retard de 45\$ par session sera appliquée au solde impayé si les frais ne sont pas payés à la date limite de paiement des frais de scolarité.

Frais impayés et implications

Les soldes qui restent impayés sur les comptes étudiants 60 jours après la date d'échéance du trimestre pourraient entraîner un gel du dossier étudiant. Ce gel empêchera l'étudiant.e de s'inscrire à des cours pour une autre session.

Remboursement et retrait

Se référer au calendrier académique, aux dates et aux échéances pour connaître les détails.

Si un.e étudiant.e abandonne un cours dans le cadre d'une inscription avant la date limite d'inscription, aucun frais d'enseignement ne sera facturé. Si le changement de cours entraîne un changement de statut d'inscription (par exemple, de temps plein à temps partiel), les frais afférents seront également réévalués en conséquence. Les abandons de cours ne peuvent être traités que sur Omnivox jusqu'à la date limite d'inscription du trimestre.

Si un.e étudiant.e abandonne un cours après la date limite d'inscription et jusqu'à la date limite de remboursement, un montant équivalent à 50 % des frais de scolarité évalués pour ce cours seront facturés à l'étudiant.e. Si le changement de cours entraîne un changement de statut d'inscription, les frais afférents seront également réévalués.

Les étudiant.e.s qui abandonnent après la date limite de remboursement ne bénéficieront d'aucune réduction des frais de scolarité et des frais afférents

Les étudiant.e.s qui s'inscrivent et qui cessent ensuite de suivre les cours, ou qui ne les suivent jamais, sans abandonner officiellement, n'auront droit à aucun remboursement des frais et ne seront pas exemptés du paiement des frais impayés.

Les délais de paiement des frais sont fermes et sont strictement appliqués. Les étudiant.e.s doivent s'assurer qu'ils.elles traitent et confirment tout retrait prévu avant la date limite requise, car ignorer la date limite ou ses conséquences ne sera pas accepté comme une excuse. Aucune considération financière particulière n'est accordée aux étudiant.e.s qui doivent se retirer après les dates limites. Les étudiant.e.s doivent savoir que lorsqu'ils.elles se retirent d'un cours à tout moment après la date limite d'inscription, ils.elles ont effectivement occupé une place dans la classe pour tout le trimestre. Étant donné que les places dans les classes sont limitées, un principe sous-jacent de cette politique est de s'assurer que le plus grand nombre possible de possibilités sont laissées ouvertes aux étudiant.e.s qui cherchent à s'inscrire. L'Université traite tou.te.s les étudiant.e.s de manière équitable en respectant strictement les délais publiés.

Les étudiant.e.s sont responsables de vérifier l'exactitude de leurs inscriptions. Les étudiant.e.s doivent valider les changements de cours et tout changement de cotisation, en consultant leur horaire de cours et leur cotisation sur Omnivox.

Le solde des comptes peut être vérifié en ligne dans le compte Omnivox de l'étudiant.e ou en envoyant un courriel à facturation@uontario.ca

Les services financiers émettent normalement les remboursements jusqu'à six semaines après la date limite de remboursement. Les remboursements sont effectués par virement bancaire en faveur de l'étudiant.e. Si le compte de l'étudiant.e est trop perçu, il.elle recevra un remboursement. Les bourses d'études de premier cycle et les autres paiements sont appliqués directement au compte de frais de scolarité de l'étudiant.e, et une fois que les frais de scolarité et les charges sont payés en totalité, tout excédent sera remboursé à l'étudiant.e. Les remboursements sont générés après la date limite de 50 % de chaque trimestre. Les changements de statut d'inscription de temps plein à temps partiel entraîneront des conséquences pour les prêts étudiants auprès du Régime d'aide financière aux étudiant.e.s de l'Ontario (RAFEO).

Facturation à un tiers

Tout étudiant.e dont les frais sont payés par une autre source est considéré comme un.e étudiant.e tiers/parrainé.

Conformément à la section Frais impayés et implications, pour paiement tardif des frais, les tiers parrains devront respecter les politiques de l'Université en ce qui concerne les délais de paiement. Les listes de parrainage individuelles ou de groupe doivent être envoyées aux comptes débiteurs étudiants et aux services financiers bien avant la date limite d'inscription. Il incombe aux étudiant.e.s d'informer la tierce partie de tout changement apporté au dossier financier après la facturation initiale.

Si le paiement n'est pas reçu à la date limite de paiement, des pénalités financières seront imposées et il est possible que l'étudiant.e ne soit pas autorisé.e à s'inscrire à la session suivante.

Reçus d'impôts

Les documents fiscaux seront disponibles en version électronique depuis le compte Omnivox des étudiant.e.s

Frais administratifs

Frais d'admission au 1 ^{er} cycle	\$156*
Nouvelle correction d'une épreuve d'évaluation des apprentissages**	\$102.48
Frais de retard de paiement	\$45 par facture
Recouvrement de chèques sans provision	25\$ par chèque

*Les frais d'admission qui sont gérés par le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC) sont sujets à changement sans préavis.

**Seulement applicable aux épreuves d'évaluation des apprentissages ayant lieu durant la période d'intégration des apprentissages à la fin de la session.

POLITIQUES ET DIRECTIVES ACADÉMIQUES

Exigences de programme

Sauf indication contraire, les changements apportés aux exigences d'un programme d'études (c'est-à-dire les cours obligatoires spécifiés pour un programme d'études particulier, ou le nombre de crédits de cours requis dans des domaines spécifiques, ou le total de crédit de cours requis dans le programme menant à un diplôme) ne s'appliquent qu'aux nouveaux.elles étudiant.e.s et à ceux qui sont réadmi.e.s dans le programme. Les étudiant.e.s qui poursuivent leurs études doivent se référer à l'annuaire en vigueur au moment de leur admission ou de leur réadmission pour connaître les règlements qui régissent les exigences de leur programme d'études.

Lorsqu'un cours obligatoire pour un programme diplômant n'est plus offert, l'Université peut spécifier un cours de remplacement. Les étudiant.e.s qui interrompent leur programme et qui doivent faire une demande de réadmission au programme devront se conformer à tout nouveau règlement lors de la reprise de leurs études.

Durée limite des études

Lorsqu'un.e étudiant.e. n'a pas obtenu un baccalauréat spécialisé après huit (8) années d'études, le Bureau du Registraire peut lui imposer, pour actualiser sa formation, des cours additionnels afin de lui permettre de remplir les exigences de son programme.

Présence au cours

L'approche pédagogique en vigueur à l'UOF se veut expérientielle et axée sur la découverte. Ceci implique que les étudiant.e.s sont activement impliqué.e.s dans leur démarche d'apprentissage. Les professeur.e.s organiseront des activités en présence et à distance visant à aider les étudiant.e.s à développer les compétences visées par chaque cours. En cas d'absence à une séance de cours, il est important que l'étudiant.e contacte le.la professeur.e responsable du cours pour s'assurer de rattraper ce qui a été manqué et ainsi éviter de ne pas rencontrer les exigences du cours.

Procédure d'évaluation et système de notation

Au début de chaque cours, les professeur.e.s sont tenus par le Sénat académique de fournir aux étudiant.e.s un plan de cours qui comprend les éléments suivants :

- un synopsis du cours ;
- les compétences développées par le cours ;
- la place du cours dans le programme ;
- les liens avec les compétences développées par le programme ;
- les modalités d'enseignement et d'apprentissage ;
- les modalités d'évaluation des apprentissages ;
- le calendrier des activités ;
- les ressources bibliographiques et médiatiques ;
- la politique relative au plagiat, la négligence et la fraude académique ;
- les liens vers le guide de l'étudiant.e et le Centre de réussite étudiante (CRÉ).

L'Université s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité et d'honnêteté académiques. On s'attend à ce que les étudiant.e.s connaissent ces normes et qu'ils respectent les

politiques de l'Université à cet égard. Les étudiante.es sont particulièrement encouragé.e.s à se familiariser avec les dispositions du Code de conduite des étudiant.e.s (en développement durant l'année académique 2021-2022) et à éviter tout comportement qui pourrait entraîner des soupçons de tricherie, de plagiat, de déformation des faits et/ou de participation à une infraction. La fraude académique est une infraction grave et entraîne la suspension ou l'expulsion de l'Université.

Rien dans un plan de cours, un syllabus ou un site de cours ne peut annuler ou contrevenir à la présente directive ou à une politique de l'Université. En cas de divergence, la politique de l'Université et les directives de l'annuaire académique ont préséance.

Chaque évaluation est liée aux compétences spécifiques visées par le cours. Les critères d'évaluation doivent être communiqués aux étudiant.e.s au début et tout au long du cours.

Les professeur.e.s accorderont aux étudiant.e.s un délai raisonnable pour effectuer un travail, en tenant compte de son poids relatif dans l'évaluation.

Durant la session, les professeur.e.s corrigent, fournissent une rétroaction appropriée et retournent aux étudiant.e.s tous les travaux de session en temps opportun. Une rétroaction substantielle doit être fournie avant la date limite d'abandon du cours.

Les étudiant.e.s qui auraient des questions sur l'application de ces procédures devraient consulter le/la professeur.e responsable du cours.

Si les procédures ci-dessus n'ont pas été suivies ou si les étudiant.e.s ont des doutes sur la notation et l'évaluation effectuée par le ou la professeure, ils.elles doivent faire part de leurs doutes à la personne appropriée dans l'ordre suivant :

- Le/la professeur.e responsable du cours
- Le/la responsable du pôle d'études au sein duquel le cours est enseigné.

Un.e étudiant.e ayant besoin de conseils sur ces questions devrait contacter le Bureau du Registraire.

Barème officiel de notation

Le barème de notation de l'Université est alphanumérique. Il doit être utilisé pour tous les cours, sauf dans les cas approuvés par le Sénat académique. La nature des compétences spécifiques attendues à la fin de certains cours pourrait exiger l'utilisation d'une évaluation du type « Réussite / Non-réussite ».

Notes Alpha	MPC	Pourcentage
A+	4.3	90-100
A	4.0	85-89
A-	3.7	80-84
B+	3.3	75-79
B	3.0	70-74
B-	2.7	65-69
C+	2.3	60-64
C*	2.0	55-59
D	1.7	50-54
E	0	0-49

Autres notes sans valeur numérique (ne contribuant pas à la moyenne pondérée cumulative)

RT	Retrait de cours*	utilisée lorsque l'étudiant.e s'est retiré.e officiellement d'un cours après la date limite de retrait de cours sans frais. Elle n'a aucune valeur numérique et n'entre pas dans le calcul des moyennes
HP	Hors programme	utilisée pour un cours complété par l'étudiant.e qui ne fait pas partie des cours obligatoires ou des exigences de son programme
IN	Incomplet	utilisée de façon temporaire dans l'attente de la remise de tous les travaux ou d'un examen différé lorsque l'étudiant.e est empêché.e par une maladie, un problème domestique ou toute autre circonstance extrême de remettre un travail avant la fin du trimestre. La notation incomplète se traduit par un échec (F) en plus d'une remarque de « 1 », si les travaux n'ont pas été complétés dans les 10 jours suivant la fin de la période d'examens finaux
TR	Transfert de crédit	utilisée pour un cours réussi que l'étudiant.e a suivi dans un autre établissement d'enseignement avec l'autorisation préalable de la direction de son programme et du Bureau du Registraire en vertu de la directive sur les reconnaissances des acquis universitaires et les acquis expérientiels; ne compte pas dans le calcul des moyennes
SC	Sans crédit	utilisée pour indiquer qu'aucun crédit n'est rattaché au cours; n'a aucune valeur numérique et ne compte pas dans le calcul des moyennes
CR	Réussite*	utilisée pour indiquer la réussite d'un cours avec une note sans valeur numérique; n'entre pas dans le calcul des moyennes
NR	Non-réussite	utilisée pour indiquer la non-réussite d'un cours avec une note sans valeur numérique; n'entre pas dans le calcul des moyennes
EC	En cours	utilisée pour indiquer un cours auquel l'étudiant.e est inscrit.e à une session donnée, mais qui n'a pas encore été réussi.
« 1 »	Remarque ajoutée à la note finale de l'étudiant.e qui est inscrit.e à un cours, mais qui n'a pas complété tous les travaux requis. Cette remarque peut être ajoutée à une note de réussite ou d'échec.	
« 2 »	Remarque ajoutée à la note finale de l'étudiant.e qui est inscrit.e à un cours réussi qu'il a choisi le reprendre pour améliorer sa note. Cette remarque implique que la première note finale est annulée. Cette remarque est ajoutée à une note de réussite.	

Examens

Dans cette section, l'expression « examen » désigne toute épreuve permettant d'évaluer les apprentissages réalisés par les étudiant.e.s, qu'il s'agisse d'un examen écrit ou oral, d'un test, d'un quiz ou de tout autre travail noté qui est prévu dans le cadre des travaux de session d'un cours.

Les dates d'examen sont indiquées au calendrier des activités du plan de cours de l'étudiant.e. Il est de la responsabilité de l'étudiant.e de s'assurer de compléter tous ses examens aux dates indiquées.

Toute demande d'accommodement pour des motifs religieux doit être faite dans les dix jours suivant le début des cours.

Absence ou retard aux examens

En cas d'absence ou retard, il est important que l'étudiant.e contacte le/la professeur.e responsable du cours pour justifier son absence ou son retard.

Examens prévus en même temps : Si un.e étudiant.e découvre qu'il/elle a deux examens reportés (ou plus) prévus en même temps, il/elle doit en informer les deux professeur.e.s le plus rapidement possible et au moins cinq jours avant la date de l'examen. Les professeur.e.s se consulteront et prendront les dispositions nécessaires pour l'étudiant.e.

Examens différés

Les demandes d'examens différés s'appliquent uniquement aux examens à faire ou à soumettre durant la période d'activités d'intégration des apprentissages à la fin de la session. Ils permettent à l'étudiant.e de faire ou de soumettre son examen à une date ultérieure conformément aux dispositions suivantes.

L'absence à un examen ou à un test et la remise tardive de travaux pour cause de maladie ou de situation de vie exceptionnelle doivent être justifiées, sans quoi l'étudiant.e n'aura pas la possibilité de faire une demande d'examen différé ou de soumettre des travaux à une date ultérieure établie par le/la professeur.e.

Si l'empêchement d'ordre médical est imprévisible, l'étudiant.e doit aviser, par écrit, le/la professeur.e responsable du cours et le Bureau du Registraire, ainsi que présenter un certificat médical indiquant la date de l'absence dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'examen ou la date de remise du travail, et ce, à moins de circonstances exceptionnelles, documentées, qui l'empêcheraient de le faire.

L'absence à un examen et la remise tardive de travaux à cause d'une situation de vie exceptionnelle doivent être justifiées par écrit dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'examen, du test ou la date de remise du travail. Le/la professeur.e responsable du cours et l'université se réservent le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont pas acceptées, sauf dans des cas exceptionnels et documentés.

Les demandes d'examens différés doivent être faites auprès du bureau du Registraire dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de l'examen.

Examens finaux différés d'automne/hiver : Dans les délais décrits ci-dessous, l'heure et le lieu de l'examen final différé seront déterminés par le/la professeur.e responsable du cours. Les professeur.e.s sont encouragé.e.s à inclure la date, l'heure et le lieu de l'examen différé dans le plan du cours si un tel examen est nécessaire.

Examens finaux différés de la session d'automne : Les examens finaux différés à la session d'automne doivent avoir lieu avant la fin de la semaine de lecture de la session suivante. Une fois la date convenue avec l'étudiant.e, le/la professeur.e doit aviser le Bureau du Registraire de la date de l'examen différé.

Examens finaux différés de la session d'automne : Les examens finaux différés à la session d'automne doivent avoir lieu avant le 20 mai. Une fois la date convenue avec l'étudiant.e, le/la professeur.e doit aviser le Bureau du Registraire de la date de l'examen différé.

Examens finaux différés de la session d'été: Les examens finaux différés à la session d'automne doivent avoir lieu avant la fin de la semaine de lecture de la session suivante. Une fois la date convenue avec l'étudiant.e, le/la professeur.e doit aviser le Bureau du Registraire de la date de l'examen différé.

Absence à un examen différé sans raison justifiée : Lorsqu'un.e étudiant.e est absent.e à un examen final différé sans raison valable, la note finale sera calculée en utilisant la note brute de zéro pour l'examen final.

Si l'étudiante.e qui a reçu le privilège de passer un examen différé ne passe pas l'examen à la date prévue, ce privilège lui sera retiré et la note finale du cours sera enregistrée par le Bureau du registraire en fonction de la combinaison note obtenue par l'étudiant.e. avant l'octroi de l'examen final différé

Réussite ou échec d'un cours

Conformément à l'article 3.1 la Directive académique : Procédure d'évaluation des étudiant.e.s et système de notation:

- Au premier cycle, la note minimale de réussite dans un cours est généralement D ou 50%. Pour les cours de spécialisation, la note minimale de réussite est C.
- Aux cycles supérieurs, la note minimale de réussite dans un cours est C+ ou 65%.

Les règlements spécifiques à certains programmes peuvent exiger une note de réussite supérieure.

Calcul de la moyenne

Moyenne pondérée

La note pondérée est une mesure du rendement académique dans un cours. Elle tient compte du nombre de crédits et de la valeur numérique de la note alpha.

La note pondérée se calcule pour chaque cours en multipliant le nombre de crédits de cours par la valeur numérique correspondant à la note alpha.

Moyenne pondérée cumulative

La moyenne pondérée cumulative (MPC) est une mesure du rendement académique de l'étudiant.e pour l'ensemble des cours suivis (avec ou sans succès) par l'étudiant.e.

La moyenne pondérée cumulative (MPC) se calcule en divisant la somme de toutes les notes pondérées par la somme des crédits de tous les cours suivis (avec ou sans succès) par l'étudiant.e.

Le calcul de la moyenne pondérée cumulative (MPC) s'effectue à la fin de l'inscription de l'étudiant.e en automne/hiver (ou à la fin du programme de l'étudiant.e) et est basé sur les notes finales de tous les cours suivis pendant cette période. Si l'étudiant.e est à la fin de son programme, le calcul se fera sur toutes les périodes d'inscription aux cours qui ont comptées pour son programme.

Ce calcul s'applique à tous les programmes d'études de 1^{er} cycle.

La moyenne pondérée cumulative (MPC) est remise à zéro lorsqu'un.e étudiant.e est admis.e à un deuxième baccalauréat ou à un programme professionnel.

Moyenne pondérée trimestrielle

La moyenne pondérée trimestrielle (MPT) est une mesure du rendement académique de l'étudiant.e sur l'ensemble de ses cours pour une session donnée.

Le calcul de la moyenne pondérée trimestrielle (MPT) se fait sur la base d'un minimum de neuf crédits suivis durant la session d'automne et/ou d'hiver.

La moyenne pondérée trimestrielle (MPT) se calcule en divisant la somme de toutes les notes pondérées par la somme des crédits

Procédure d'appel et de révision de notes

Le processus d'appel et de révision de notes est le même pour tout.e étudiant.e de l'Université.

L'attribution des notes est la responsabilité initiale du professeur ou de la professeure responsable du cours. Tout grief concernant les notes doit d'abord être discuté avec le/la professeur.e. Si le problème n'est pas résolu, l'étudiant.e est encouragé.e à parler avec le/la responsable de pôle d'études et de recherches au sein duquel le cours est enseigné.

Ce processus informel a pour but de précéder et d'éviter un appel formel, mais n'exclut pas un appel formel auprès du comité des appels. Les étudiant.e.s doivent contacter le Bureau du Registraire pour connaître les procédures complètes d'appel des notes et les délais à respecter tels qu'énoncé dans la section Appels et griefs de l'annuaire académique.

La demande de révision s'applique uniquement à un travail de session valant au moins 40% de la note de cours. Pour un appel pour un travail de session de groupe, il faut l'accord de tous les membres du groupe. La note reçue lors de la révision de note remplace automatiquement la note initiale du travail de session pour le calcul de la note finale pour le cours même si elle est inférieure à la note initiale.

La demande de révision de note est limitée à un seul cours par session (automne, hiver et été).

Relevé de notes et historique académique

Les étudiant.e.s doivent savoir que leur relevé de notes officiel est un document permanent et que toutes les informations relatives aux cours suivis, aux notes, au rendement académique y apparaîtront de manière permanente.

Le relevé de notes provisoire présente les résultats académiques obtenus par l'étudiant.e pendant un trimestre universitaire. Il est disponible dès que les notes du trimestre deviennent officielles.

Si le relevé de notes provisoire contient des inexactitudes, ou si des éléments essentiels n'y apparaissent pas, l'étudiant.e doit les signaler au Bureau du Registraire dans les quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent la date à laquelle les notes sont officielles, sinon le relevé de notes provisoire demeurera inchangé.

Rendement académique

Le suivi des étudiant.e.s s'effectue sur la base de chaque session. À la fin de chaque année académique, le rendement académique de tout étudiant.e. inscrit.e dans un programme de baccalauréat spécialisé est évalué. L'étudiant est classé dans l'une des trois catégories suivantes. À noter que, pour obtenir un diplôme de fin d'études, une moyenne cumulative pondérée minimale de 2,0 est exigée.

Rendement satisfaisant : L'étudiant.e. qui présente une moyenne de session de 2,0 ou plus peut poursuivre ses études à l'Université.

Rendement marginal : L'étudiant.e. qui présente une moyenne entre 1,7 et 1,9 inclusivement sera placé.e en probation*. Un soutien individualisé sera mis en place pour accompagner l'étudiant.e.

Rendement insatisfaisant : L'étudiant.e. qui présente une moyenne inférieure à 1,7 devra abandonner son programme. Il.elle ne pourra normalement se réinscrire (et cela à titre probatoire) qu'après un délai d'un an. Il.elle devra soumettre une demande de réadmission*. L'étudiant.e peut se faire imposer un plan de mise à niveau pour pouvoir réintégrer son programme. Ceci peut inclure un transfert vers un autre parcours de formation. L'étudiant.e a la possibilité de faire appel de la décision d'exclusion du programme s'il.elle est capable de démontrer qu'il y'a eu des circonstances exceptionnelles qui ont affecté son rendement académique (par ex. une maladie invalidante, des problèmes domestiques graves ou des circonstances décrites dans la politique de l'Université sur la discrimination, le harcèlement et l'obligation d'accommodement y compris les croyances religieuses reconnues).

*Réadmission: L'étudiant.e. invité.e à se retirer et qui présente une demande de réadmission doit rencontrer un.e conseiller.ère académique pour développer un plan de remise à niveau.

*Probation: L'étudiant.e autorisé.e à poursuivre son programme à titre probatoire pour des raisons académiques, ou après avoir été invité à se retirer de l'Université est tenu aux exigences suivantes :

- a. s'inscrire à au moins 18 crédits pour les sessions d'automne et hiver et les réussir avec une moyenne minimale de 2,0.
- b. l'incapacité à remplir ces conditions résultera normalement à une exclusion de l'Université.

Interruption des études

L'étudiant.e du premier cycle qui se retire volontairement de son programme pendant trois sessions consécutives ou moins peut se réinscrire dans son programme sans soumettre une nouvelle demande d'admission. Ceci n'inclut pas des absences prolongées justifiées. Après une absence de plus de trois sessions consécutives, incluant la session d'été, il.elle doit refaire une demande d'admission.

L'étudiant.e peut faire une demande de congé temporaire uniquement pour des raisons médicales, de compassion ou parentales. Les demandes de congés temporaires doivent être faites auprès du Bureau du Registraire.

Appels et Griefs

La politique est en cours de développement et sera mise à jour une fois qu'elle sera adoptée par le Sénat académique de l'Université.

Collation des grades

Conditions d'obtention

Pour obtenir un Baccalauréat spécialisé de 120 crédits offerts par l'Université, l'étudiant.e. doit :

- a. obtenir le nombre total de crédits exigés dans le programme, dont un maximum de 42 crédits de niveau 1000;
- b. obtenir au moins la moitié des crédits exigés dans le programme à l'Université*;
- c. maintenir une moyenne pondérée cumulative (MPC) d'au moins 2.0; et
- d. satisfaire aux exigences du programme.

*En raison de la nature transdisciplinaire et expérientielle des programmes de Baccalauréat spécialisé offerts à l'UOF, les crédits obtenus dans une autre université pourront seulement être reconnus dans le cadre des activités complémentaires (maximum 18 crédits des 120 crédits du programme).

Pour obtenir un certificat universitaire de 30 crédits ou un microcertificat universitaire de 15 crédits offert par l'Université, l'étudiant.e doit :

- a. obtenir le nombre total de crédits exigés dans le programme de certificat ou de microcertificat, tel qu'approuvé par le Sénat académique;
- b. maintenir une moyenne pondérée cumulative (MPC) d'au moins 2.0; et
- c. satisfaire aux exigences du programme dans les trois années qui suivent la date de son inscription initiale au programme, sauf si les exigences applicables au programme concerné prévoient une autre durée.

Mention d'honneur

L'Université accorde les mentions d'honneur suivantes:

Les étudiant.e.s qui terminent leur année académique avec une moyenne minimale de 3,5 dans un minimum de 24 crédits durant les trimestres Automne/Hiver recevront la mention «Reconnaissance du Vice-Rectorat». Les étudiant.e.s qui complètent seulement un trimestre Automne ou Hiver avec un minimum de 12 crédits et une moyenne minimale de 3,5, seront considéré.e.s pour «Reconnaissance du Vice-Rectorat».

Les étudiant.e.s qui terminent leur année académique avec une moyenne minimale de 3,7 dans un minimum de 24 crédits durant les trimestres Automne/Hiver recevront la mention « Reconnaissance du Rectorat ». Les étudiant.e.s qui complètent seulement un trimestre Automne ou Hiver avec un minimum de 12 crédits et une moyenne minimale de 3,7 seront considéré.e.s pour « Reconnaissance du Rectorat».

Les étudiant.e.s qui obtiennent une moyenne minimale de 3,5 dans les 60 derniers crédits attribuables au programme et qui complètent ★24 ou plus dans chacun des trimestres Automne et Hiver des deux dernières années auront droit à la mention «Reconnaissance du Vice-Rectorat». Les étudiant.e.s qui obtiennent une moyenne minimale de 3,7 dans les 60 derniers crédits attribuables au programme et qui complètent ★24 ou plus dans chacun des trimestres Automne et Hiver des deux dernières années auront droit à la mention «Reconnaissance du Rectorat».

Les cours sans note finale, mais donnant droit à des crédits n'entreront pas en ligne de compte. La moyenne sera calculée d'après le nombre de cours notés.

PROGRAMMES D'ÉTUDES DE 1^{er} CYCLE

Baccalauréat spécialisé en Études des cultures numériques (120 crédits)

Ce programme aborde la créativité, les modes d'innovation et les enjeux de l'ère numérique. En s'appuyant sur des médias et de nouvelles technologies, on étudie et on y conçoit de nouvelles formes d'interaction humaine, de communication et de création, on explore l'intelligence artificielle, les médias sociaux, le jeu vidéo, la réalité virtuelle, les arts et la publicité.

Le programme offre 2 concentrations :

Pratiques artistiques : un exercice théorique et pratique dans un projet artistique transdisciplinaire en cultures numériques.

Communications : préparation à l'intégration d'une pratique professionnelle de communication (rédaction, journalisme, relations publiques, marketing, communautés virtuelles) en cultures numériques

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent les quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en étude de cultures numériques et des activités complémentaires (cours et/ou ateliers professionnels au choix).

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique est le suivant :

Année 1

Cours du tronc commun (9 crédits)

- UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)
- UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)
- UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits)

- ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)
- ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)
- ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)
- ENC1004 Arts numériques (3 crédits)
- ENC1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

- EPH/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation
- UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 2

Cours du tronc commun (9 crédits)

- UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)
- UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)
- UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits)

- ECN2001 Politiques, droit et citoyenneté numériques (3 crédits)
- ECN2002 Pratique de production numérique (3 crédits)
- ECN2003 Pratique d'écriture numérique (3 crédits)

ECN2004 Technologies de pointe (3 crédits)
ECN2005 Médias à l'ère numérique (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

EPH/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation
UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 3

Cours du tronc commun (6 crédits)

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)
UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

Cours de la spécialisation (18 crédits)

ECN3001 Ergonomie des espaces numériques (3 crédits)
ECN3002 Droit et éthique en culture et communication (3 crédits)
ECN3003 Recherches et interventions en études des cultures numériques (3 crédits)
ECN3004 Numérique et écologie (3 crédits)
ECN3005 Textualités numériques (3 crédits)
ECN3006 Direction artistique: conception, applications et diffusion (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

EPH/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation
UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 4

Cours du tronc commun (15 crédits)

UOF4001 Projet intégrateur 1 - regard rétrospectif (3 crédits)
UOF4002 Stage (6 crédits)
UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)
UOF4004 Projet intégrateur 2 - regard prospectif (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits suivis dans la concentration choisie par l'étudiant.e)

Pratiques artistiques	Communications
ECN3101 Processus de création artistique (3 crédits)	ECN3201- Marketing numérique (3 crédits)
ECN3102 Technologies du design (3 crédits)	ECN3202- Relations publiques à l'ère numérique (3 crédits)
ECN3203 Interprétation et critique d'œuvres numériques (3 crédits)	ECN3203- Gestion des données numériques (3 crédits)
ECN3104 Pratiques artistiques comparées (3 crédits)	ECN3204- Communication et vérité à l'ère numérique (3 crédits)
ECN3105 Séminaire sur les pratiques artistiques (3 crédits)	ECN3205- Séminaire en communication numérique (3 crédits)

Baccalauréat spécialisé en Études de la pluralité humaine (120 crédits)

Ce programme aborde la diversité humaine en se concentrant sur les défis et les processus de changement qui marquent les sociétés contemporaines. On y étudie des questions telles que la migration et les réfugiés, les relations interculturelles et intergénérationnelles, le plurilinguisme, les discriminations et l'exclusion sociale, le racisme et l'oppression, les genres et les sexualités.

Le programme offre 2 concentrations :

Politique et gouvernance : préparation à une pratique professionnelle qui allie l'analyse des politiques de la pluralité humaine à l'action collaborative dans la mise en œuvre de politiques, de programmes et de mesures spécifiques.

Pratiques et médiations interculturelles : préparation à une pratique professionnelle d'intervention en situation de pluralité (inter-individuelle, familiale, communautaire, collective, institutionnelle).

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent les quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en étude de pluralité humaine et des activités complémentaires (cours et/ou ateliers professionnels au choix).

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique est le suivant :

Année 1

Cours de tronc commun (9 crédits)

- UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)
- UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)
- UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits)

- EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)
- EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)
- EPH1003 Changement social et développement (3 crédits)
- EPH1004 Mondialisation (3 crédits)
- EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

- ECN/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation
- UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 2

Cours du tronc commun (9 crédits)

- UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)
- UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)
- UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits)

- EPH2001 Langues et cultures : identités et diversité (3 crédits)
- EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)

- EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)
- EPH2004 Politiques linguistiques comparées (3 crédits)
- EPH2005 Leadership et gestion de la diversité: politiques et pratiques (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

- ECN/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation
- UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 3

Cours du tronc commun (6 crédits)

- UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)
- UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

Cours de la spécialisation (18 crédits)

- EPH3001 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)
- EPH3002 Pluralisme religieux (3 crédits)
- EPH3003 Recherches et interventions en études de la pluralité humaine (3 crédits)
- EPH3004 Pluralisme familial (3 crédits)
- EPH3005 Mouvements sociaux et dynamiques collectives (3 crédits)
- EPH3006 Diversité en milieu scolaire (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

- ECN/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation
- UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 4

Cours du tronc commun (15 crédits)

- UOF4001 Projet intégrateur 1 - regard rétrospectif (3 crédits)
- UOF4002 Stage (6 crédits)
- UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)
- UOF4004 Projet intégrateur 2 - regard prospectif (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits suivis dans la concentration choisie par l'étudiant.e)

Politiques et gouvernance	Pratiques et médiations interculturelles
EPH3101 Théories et pratiques intersectionnelles (3 crédits)	EPH3201 Méthodes d'intervention individuelle et familiale en situation de diversité (3 crédits)
EPH3102 Politiques du Vivre ensemble (3 crédits)	EPH3202 Méthodes d'intervention de groupe et collective en situation de diversité (3 crédits)
EPH3103 Gouvernance de la diversité au Canada (3 crédits)	EPH3203 Méthodes de médiation interculturelles (3 crédits)
EPH3104 Politiques comparées en immigration (3 crédits)	EPH3204 Laboratoires de pratiques de médiations interculturelles (3 crédits)
EPH3105 Séminaire sur la politique et la gouvernance de la diversité (3 crédits)	EPH3205 Séminaire sur les pratiques et les médiations interculturelles (3 crédits)

Baccalauréat spécialisé en Études de l'économie et de l'innovation sociales (120 crédits)

Ce programme aborde les transformations socioéconomiques qui remodelent le monde local et global, les enjeux qu'elles posent au développement des collectivités et les possibilités qui s'ouvrent ainsi pour l'innovation sociale. On y développe des connaissances et des compétences relatives à l'entrepreneuriat, la gestion des organisations et des ressources humaines, la responsabilité sociétale, le développement éthique et l'économie sociale.

Le programme offre 2 concentrations :

Travail et ressources humaines : approfondissement des questions relatives au travail et préparation à une pratique professionnelle reliée à la gestion des ressources humaines dans les organisations contemporaines.

Entreprises d'économie sociale : préparation à une pratique entrepreneuriale en économie sociale par un approfondissement des questions relatives à son fonctionnement et ses enjeux.

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent les quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en étude de l'Économie et de l'innovation sociales et des activités complémentaires (cours et/ou ateliers professionnels au choix).

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique est le suivant :

Année 1

Cours du tronc commun (9 crédits)

- UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)
- UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)
- UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits)

- EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)
- EIS1002 Économies du Canada (3 crédits)
- EIS1003 Changement social et développement (3 crédits)
- EIS1004 Mondialisation (3 crédits)
- EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

- ECN/EPH/EEU100X Cours d'une autre spécialisation
- UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 2

Cours du tronc commun (9 crédits)

- UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)
- UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)
- UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits)

- EIS2001 Gestion des organisations (3 crédits)
- EIS2002 Dynamiques d'innovation sociale (3 crédits)
- EIS2003 Développement durable (3 crédits)

EIS2004 Finances (3 crédits)
EIS2005 Démarche entrepreneuriale (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix

ECN/EPH/EEU100X Cours d'une autre spécialisation
UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 3

Cours du tronc commun (6 crédits)

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)
UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

Cours de la spécialisation (18 crédits)

EIS3001 Éthique du développement (3 crédits)
EIS3002 Ressources humaines à l'ère numérique (3 crédits)
EIS3003 Recherches et interventions en études de l'économie et de l'innovation sociale (3 cr.)
EIS3004 Développement international (3 crédits)
EIS3005 Comportement organisationnel (3 crédits)
EIS3006 Perspective intersectionnelle du développement économique (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EPH/EEU100X Cours d'une autre spécialisation
UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 4

Cours du tronc commun (15 crédits)

UOF4001 Projet intégrateur 1 - regard rétrospectif (3 crédits)
UOF4002 Stage (6 crédits)
UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)
UOF4004 Projet intégrateur 2 - regard prospectif (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits suivis dans la concentration choisie par l'étudiant.e)

Travail et ressources humaines	Entreprises d'économie sociale
EIS3101 Apprentissage et formation en contexte de travail (3 crédits)	EIS3201 Principes de l'économie sociale et solidaire (3 crédits)
EIS3102 Gestion des ressources humaines (3 crédits)	EIS3202 Financement de l'innovation en économie sociale (3 crédits)
EIS3103 Temps de travail et temps sociaux (3 crédits)	EIS3203 Gestion et gouvernance des organisations d'économie sociale (3 crédits)
EIS3104 Économie du travail (3 crédits)	EIS3204 Responsabilité sociétale des organisations (3 crédits)
EIS3105 Séminaire sur le travail et les ressources humaines (3 crédits)	EIS3205 Séminaire en économie sociale et solidaire (3 crédits)

Baccalauréat spécialisé en Études des environnements urbains (120 crédits)

Ce programme aborde les environnements urbains et l'activité humaine qui s'y déroule, dont l'espace naturel et la biodiversité, l'architecture et les espaces publics, la mobilité des personnes, des biens et des services et les pratiques sociales et culturelles, notamment dans le contexte des villes intelligentes et durables. On y développe des connaissances et des compétences pour participer au design, à la planification et à la gestion des villes dans une perspective de développement durable et juste.

Le programme offre 2 concentrations :

Design : approfondissement des questions relatives au design et préparation à une pratique professionnelle reliée au design de projets relatifs aux infrastructures et aux services d'un milieu urbain.

Changements environnementaux : approfondissement des questions relatives aux changements environnementaux et préparation à une pratique professionnelle d'analyse et d'aménagement des écosystèmes naturels urbains.

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent les quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en étude en des environnements urbains et des activités complémentaires (cours et/ou ateliers professionnels).

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique est le suivant :

Année 1

Cours du tronc commun (9 crédits)

- UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)
- UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)
- UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits)

- EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)
- EEU1002 Biodiversité humaine (3 crédits)
- EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)
- EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)
- EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

- ECN/EPH/EIS100X Cours d'une autre spécialisation
- UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 2

Cours du tronc commun (9 crédits)

- UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)
- UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)
- UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits)

- EEU2001 Gouvernance et citoyenneté urbaine (3 crédits)

EEU2002 Enjeux socioéconomiques dans la ville (3 crédits)

EEU2003 Développement durable (3 crédits)

EEU2004 Santé publique dans la ville (3 crédits)

EEU2005 Qualité des habitats (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EPH/EIS100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 3

Cours du tronc commun (6 crédits)

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

Cours de la spécialisation (18 crédits)

EEU3001 Géomatique (3 crédits)

EEU3002 Enjeux éthiques des dynamiques urbaines (3 crédits)

EEU3003 Recherches et interventions en études des environnements urbains (3 cr.)

EEU3004 Transports collectifs et actifs (3 crédits)

EEU3005 Villes, équité et inclusion (3 crédits)

EEU3006 Développement local et communautaire (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EPH/EIS100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 4

Cours du tronc commun (15 crédits)

UOF4001 Projet intégrateur 1 - regard rétrospectif (3 crédits)

UOF4002 Stage (6 crédits)

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

UOF4004 Projet intégrateur 2 - regard prospectif (3 crédits)

Cours de la spécialisation (15 crédits suivis dans la concentration choisie par l'étudiant.e)

Design	Changements environnementaux
EEU3101 Villes intelligentes à l'ère numérique (3 crédits)	EEU3201 Villes et changements climatiques (3 crédits)
EEU3102 Design et développement durable (3 crédits)	EEU3202 Écosystèmes naturels dans la ville (3 crédits)
EEU3103 Techniques de recherche en design et environnements urbains (3 crédits)	EEU3203 Politiques urbaines et transitions écologiques (3 crédits)
EEU3104 Design de services et interaction (3 crédits)	EEU3204 Défis de l'urbanisation à l'ère de l'Anthropocène (3 crédits)
EEU3105 Séminaire sur le design et la ville (3 crédits)	EEU3205 Séminaire sur l'écosystème naturel et urbain (3 crédits)

Certificat universitaire en Études des cultures numériques (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour du numérique;
- des connaissances et des compétences de base reliées à l'usage, la gestion et le développement du numérique; et
- une posture réflexive et critique envers les technologies et les cultures numériques.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les dix cours ECN suivants (30 crédits)* :

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1004 Arts numériques (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

ECN2001 Politiques, droit et citoyenneté numérique (3 crédits)

ECN2002 Pratique de production numérique (3 crédits)

ECN2003 Pratique d'écriture numérique (3 crédits)

ECN2004 Technologies de pointe (3 crédits)

ECN2005 Médias à l'ère numérique (3 crédits)

* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000

Microcertificat universitaire en Études des cultures numériques (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour du numérique;
- des connaissances et des compétences de base reliées à l'usage, la gestion et le développement du numérique; et
- une posture réflexive et critique envers les technologies et les cultures numériques.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les cinq cours ECN suivants (15 crédits) :

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1004 Arts numériques (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

Certificat universitaire en Études de la pluralité humaine (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour de la pluralité humaine ;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés à la pluralité humaine ; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les dix cours EPH suivants (30 crédits)* :

- EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)
- EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)
- EPH1003 Changement social et développement (3 crédits)
- EPH1004 Mondialisation (3 crédits)
- EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)
- EPH2001 Langues et cultures : identités et diversité (3 crédits)
- EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)
- EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)
- EPH2004 Politiques linguistiques comparées (3 crédits)
- EPH2005 Leadership et gestion de la diversité: politiques et pratiques (3 crédits)

* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000

Microcertificat universitaire en Études de la pluralité humaine (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour de la pluralité humaine ;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés à la pluralité humaine ; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les cinq cours EPH suivants (15 crédits) :

- EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)
- EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)
- EPH1003 Changement social et développement (3 crédits)
- EPH1004 Mondialisation (3 crédits)
- EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)

Certificat universitaire en Étude de l'économie et de l'innovation sociales (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour de l'économie et de l'innovation sociale;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée de problématiques reliées au développement de l'économie et de l'innovation sociales au sein des communautés ; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation socio-économique.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les dix cours EIS suivants (30 crédits)* :

- EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)
- EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)
- EIS1003 Changement social et développement (3 crédits)
- EIS1004 Mondialisation (3 crédits)
- EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)
- EIS2001 Gestion des organisations (3 crédits)
- EIS2002 Dynamiques d'innovation sociale (3 crédits)
- EIS2003 Développement durable (3 crédits)
- EIS2004 Finances (3 crédits)
- EIS2005 Démarche entrepreneuriale (3 crédits)

* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000

Microcertificat universitaire en Études de l'économie et de l'innovation sociales (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour de l'économie et de l'innovation sociales;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée de problématiques reliées au développement de l'économie et de l'innovation sociales au sein des communautés ; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation socio-économique.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les cinq cours EIS suivants (15 crédits) :

- EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)
- EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)
- EIS1003 Changement social et développement (3 crédits)
- EIS1004 Mondialisation (3 crédits)
- EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

Certificat universitaire en Études des environnements urbains (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux entourant l'étude des villes et de leurs écosystèmes ;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problématiques reliées aux environnements urbains ; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les dix cours EEU suivants (30 crédits)* :

- EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)
- EU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)
- EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)
- EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)
- EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)
- EEU2001 Gouvernance et citoyenneté urbaine (3 crédits)
- EEU2002 Enjeux socio-économiques de la ville (3 crédits)
- EEU2003 Développement durable (3 crédits)
- EEU2004 Santé publique dans la ville (3 crédits)
- EEU2005 Qualité des habitats (3 crédits)

* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000

Microcertificat en Études des environnements urbains (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux entourant l'étude des villes et de leurs écosystèmes ;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problématiques reliées aux environnements urbains ; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les cinq cours EEU suivants (15 crédits) :

- EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)
- EU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)
- EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)
- EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)
- EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

Certificat universitaire en Recherche-intervention transdisciplinaire (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour de la recherche-intervention transdisciplinaire ;
- des connaissances et des compétences de base en recherche et intervention transdisciplinaires ;
et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les dix cours UOF suivants (30 crédits)* :

- UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)
- UOF1002 Littératie scientifique (3 crédits)
- UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)
- UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)
- UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)
- UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)
- UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)
- UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

*** Les cours de niveau 1000 doivent être réussis pour s'inscrire à ceux de niveau 2000 et les cours de niveau 2000 doivent être réussis pour s'inscrire à ceux de niveau 3000**

Microcertificat universitaire en Études transdisciplinaires appliquées (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour de la recherche-intervention transdisciplinaire ;
- des connaissances et des compétences de base en recherche et intervention transdisciplinaires ;
et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les cinq cours UOF suivants (15 crédits)* :

- UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)
- UOF1002 Littératie scientifique (3 crédits)
- UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)
- UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)
- UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

*** Les cours de niveau 1000 doivent être réussis pour s'inscrire à ceux de niveau 2000**

Certificat universitaire en Sciences humaines et sociales appliquées (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour des sciences humaines et sociales ;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés aux sciences humaines et sociales ; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Dix cours à choix parmi les suivants (30 crédits) :

- ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)
- ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)
- ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)
- ECN1004 Arts numériques (3 crédits)
- ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)
- EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)
- EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)
- EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)
- EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)
- EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)
- EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)
- EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)
- EIS1003 Changement social et développement (3 crédits)*
- EIS1004 Mondialisation (3 crédits)**
- EIS1005 Éléments de microéconomie
- EPH1001 Processus et situation de pluralité
- EPH1002 Identités et trajectoires individuelles
- EPH1003 Changement social et développement (3 crédits)*
- EPH1004 Mondialisation (3 crédits)**
- EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)

*L'étudiant.e ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1003 et EPH1003

**L'étudiant.e ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1004 et EPH1004

Microcertificat universitaire en Sciences humaines et sociales appliquées (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour des sciences humaines et sociales ;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés aux sciences humaines et sociales ; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Cinq cours à choix parmi les suivants (15 crédits) :

- ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)
- ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)
- ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)
- ECN1004 Arts numériques (3 crédits)
- ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)
- EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)
- EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)
- EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)
- EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)
- EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)
- EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)
- EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)
- EIS1003 Changement social et développement (3 crédits)*
- EIS1004 Mondialisation (3 crédits)**
- EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)
- EPH1001 Processus et situation de pluralité (3 crédits)
- EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)
- EPH1003 Changement social et développement (3 crédits)*
- EPH1004 Mondialisation (3 crédits)**
- EPH1005 Questions autochtones

***L'étudiant.e ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1003 et EPH1003**

****L'étudiant.e ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1004 et EPH1004**

Certificat universitaire en Pédagogie de l'enseignement supérieur (15 crédits)

N.B. Les admissions à ce programme sont suspendues pour l'année académique 2021-2022.

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de quelques enjeux autour de la pédagogie de l'enseignement supérieur ;
- des connaissances et des compétences de base en élaboration et mise en œuvre de séquences d'enseignement et d'apprentissage;
- une posture réflexive, critique et engagée envers sa pratique pédagogique dans une perspective d'amélioration continue

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Quinze ateliers de 1 crédit à choix parmi les suivants (15 crédits) :

- PES5001 Apprenant.e.s : attentes et besoins (1 crédit)
- PES5002 Sciences de l'apprentissage en contexte numérique (1 crédit)
- PES5003 Conception universelle de l'apprentissage (1 crédit)
- PES5004 Des compétences aux acquis et résultats d'apprentissage (1 crédit)
- PES5005 Approche expérientielle (1 crédit)
- PES5006 Créativité, complexité et collaboration (1 crédit)
- PES5007 Approche pluri- et transdisciplinaire dans une approche programme (1 cr.)
- PES5008 Design pédagogique (1 crédit)
- PES5009 Microplanification d'une séance d'enseignement-apprentissage (1 crédit)
- PES5010 Mesoplanification d'une séance d'enseignement-apprentissage (1 crédit)
- PES5011 Macroplanification d'une séance d'enseignement-apprentissage (1 crédit)
- PES5012 Développement d'une pratique réflexive (1 crédit)
- PES5013 Projet intégrateur (1 crédit)

Microcertificat universitaire en éducation (EDU) – Introduction à la pédagogie (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- une compréhension de base de certaines théories et méthodes d'apprentissage et d'enseignement reliés au développement de l'enfant;
- des connaissances du curriculum de l'Ontario pour les cours de français et de mathématiques, aux cycles primaire et moyen;
- une identité professionnelle ; notamment une posture réflexive, critique et persévérante.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les cinq cours de 3 crédit suivants (15 crédits) :

- EDU1001 Planification de l'apprentissage et évaluation : Français (3 crédits)
- EDU1002 Planification de l'apprentissage et évaluation : Mathématiques (3 crédits)
- EDU1101 Gestion des contextes d'apprentissage (3 crédits)
- EDU1102 Développement de l'enfant et transitions vécues (3 crédits)
- EDU1201 Stage d'observation et séminaire d'accompagnement (3 crédits)

Microcertificat universitaire en éducation – Français langue seconde (9 crédits)

N.B. Ce programme est exclusivement offert aux personnes détentrices du Certificat permanent de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- La compréhension des principales bases théoriques qui sous-tendent la pédagogie de langue seconde;
- La mise en application des méthodes pédagogiques fondées sur les données probantes;
- Une vision de l'apprenant.e de langue seconde comme acteur social compétent;
- Une posture réflexive, critique et persévérante, en particulier concernant les discours et les hypothèses dominants sur l'apprentissage des langues secondes

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les trois cours suivants (9 crédits) :

FLS4001 Adapter le programme aux apprenant.e.s de langue seconde (3 crédits)

FLS4002 Enseigner dans un contexte d'immersion française (Teaching in a French Immersion Setting) (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel (3 crédits)

Microcertificat universitaire en Français professionnel - Santé et services sociaux (9 crédits)

N.B. Ce programme est exclusivement offert aux personnes francophones ou bilingues œuvrant dans les domaines de la santé et des services sociaux en Ontario.

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s :

- Des connaissances en terminologie et outils de communication en santé et services sociaux ;
- La capacité de participer à l'offre active de services en langue française pour améliorer la santé et les services sociaux pour les francophones en Ontario,
- Une compréhension des stratégies et des réseaux de planification des services en français en milieu de la santé et des services sociaux

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Les trois cours suivants (9 crédits) :

FSS1001 La terminologie et la communication efficace (3 crédits)

FSS1002 Les enjeux et les pratiques gagnantes (3 crédits)

FSS1003 La planification des services en français - santé et services sociaux (3 cr.)

Le programme offrira ses modules en ligne chaque semestre (automne, hiver et été) selon la demande. Le parcours typique de chaque module est de 4 mois. Les étudiant.e.s auront jusqu'à 12 mois pour terminer chaque module, y compris le projet d'évaluation.

Microcertificat universitaire de Compétences professionnelles pour le 21^e siècle (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer chez ses étudiant.e.s des connaissances et des compétences de base pour contribuer adéquatement aux défis du monde du travail au 21^e siècle.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Quinze ateliers de 1 crédit à choix parmi les suivants (15 crédits)*:

UOF5001 Compétences informatiques : logiciels de traitement de texte (1 crédit)

UOF5002 Compétences informatiques : logiciels de présentation (1 crédit)

UOF5003 Compétences informatiques : logiciels tableur (1 crédit)

*** Trois ateliers de 1 crédit seront développés et offerts à chaque semestre dès l'automne 2021.**

Microcertificat universitaire en Gestion et gouvernance des organisations (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de :

- développer chez ses étudiant.e.s des connaissances et des compétences en gouvernance et en gestion appliquées aux organisations à mission sociale, culturelle, communautaire et municipale;
- consolider les compétences des étudiant.e.s en leadership, planification, communication et évaluation afin de contribuer à la réalisation de la mission organisationnelle ;
- renforcer la capacité des organisations à faire preuve d'innovation et de proactivité dans la réalisation de leur mission, notamment par la mise en œuvre de partenariats ; et
- préparer la relève afin d'assurer l'évolution et la pérennité de l'organisation.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement académique (à temps partiel) est le suivant :

Trois ou quatre cours à choix parmi les suivants (minimum de 12 crédits) :

GGO1100 Leadership et stratégie (3 crédits)

GGO1200 Gouvernance et approches partenariales (4 crédits)

GGO1300 Gestion et stratégies financières (4 crédits)

GGO1400 Communication et marketing (4 crédits)

GGO1500 Gestion des personnes (3 crédits)

GGO1600 Gestion axée sur les résultats (3 crédits)

Le cours obligatoire suivant (une fois 12 crédits obtenus dans le programme) :

GGO1700 Intégration des acquis (3 crédits)

LISTE DES COURS, ATELIERS, SÉMINAIRES ET STAGES

Systeme de numérotation des cours, ateliers, séminaires et stages

Chaque cours ou activité d'enseignement et d'apprentissage (par ex. atelier, séminaire, stage) comporte un code alphanumérique.* Par exemple :

- UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)
- EEU2002 Enjeux socioéconomiques dans la ville (3 crédits)
- EIS3004 Développement international (3 crédits)
- GGO1400 Communications et marketing (4 crédits)
- FSS1001 La terminologie et la communication efficace (3 crédits)

Les trois premières lettres font référence au programme d'études auquel il appartient :

- ECN** Cours de spécialisation – Baccalauréat en Études des cultures numériques
- EEU** Cours de spécialisation – Baccalauréat en Études des environnements urbains
- EIS** Cours de spécialisation – Baccalauréat en Études de l'économie et innovation sociales
- EPH** Cours de spécialisation – Baccalauréat en Études de la pluralité humaine
- EDU** Cours du Microcertificat universitaire en Éducation (Introduction à la pédagogie)
- FLS** Cours du Microcertificat universitaire en Éducation (Français langue seconde)
- FSS** Cours du Microcertificat universitaire en Français professionnel (Santé & services)
- GGO** Cours du Microcertificat universitaire en Gestion et gouvernance
- UOF** Cours de tronc commun pour les programmes de Baccalauréat spécialisé

Les quatre derniers chiffres donnent un aperçu du niveau de cours :

- 1000** Cours de fondement, offerts en début de programme
- 2000** Cours d'approfondissement, suivis après les cours de fondement
- 3000** Cours de spécialisation, suivis après les cours d'approfondissement
- 4000** Cours d'intégration, offerts en fin de programme
- 5000** Ateliers professionnels, peuvent être suivis dans n'importe quel ordre

*Les étudiant.e.s doivent toujours utiliser le code alphanumérique complet d'un cours ou d'une activité d'enseignement et d'apprentissage lorsqu'ils remplissent un formulaire nécessitant cette information.

Description des cours, ateliers, séminaires et stages

UOF Tronc commun et ateliers professionnels

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

Étude des fondements et des concepts clés de la transdisciplinarité. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiant.e.s répondront aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'une discipline?
- Pourquoi les disciplines existent-elles?
- Quel lien entre savoir et disciplines?
- Qu'est-ce que l'interdisciplinarité? La pluridisciplinarité? La transdisciplinarité?
- Pourquoi faire des études transdisciplinaires à l'université? Quel lien avec l'insertion dans le marché du travail et la société?

UOF1002 Littératie scientifique (3 crédits)

Étude des fondements et des concepts clés de la démarche scientifique. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiant.e.s répondront aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que la science? Qu'est-ce que le savoir?
- Les sciences humaines et sociales sont-elles scientifiques?
- Comment différencier savoir scientifique et savoir commun? Savoir théorique et savoir pratique?
- Comment choisir, décoder et comprendre les écrits scientifiques, en rendre compte et en tirer des leçons?
- Comment faire appel à la science dans la vie professionnelle et dans la vie de tous les jours?

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

Développement de compétences académiques en français, en anglais et dans d'autres langues, ainsi que des compétences interculturelles connexes. Les apprentissages sont réalisés dans le cadre d'activités offertes à l'UOF ou ailleurs. L'encadrement permet de guider l'étudiant.e dans son parcours d'apprentissage et de consigner ses expériences en termes de compétences dans son « Portfolio UOF ».

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

Approfondissement des fondements et des concepts clés de la transdisciplinarité. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiant.e.s répondront aux questions suivantes :

- Comment la transdisciplinarité permet-elle d'aborder les enjeux humains et sociaux actuels?
- Quelle est la plus-value de la transdisciplinarité versus l'apport individuel des diverses disciplines dans l'étude de ces enjeux?
- Comment la transdisciplinarité fonctionne-t-elle dans la pratique?

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

Approfondissement des concepts clés de la démarche de recherche et d'intervention. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiant.e.s répondront aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que faire de la recherche et de l'intervention?

- Quelles sont les étapes d'une recherche et d'une intervention?
- Quelles sont les diverses approches philosophiques qui orientent la recherche et l'intervention?
- Quelles méthodes existent pour faire de la recherche et de l'intervention?
- A quoi servent ces méthodes de recherche et d'intervention?

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

Poursuite du développement de compétences académiques en français, en anglais et dans d'autres langues, ainsi que des compétences interculturelles connexes. Les apprentissages sont réalisés dans le cadre d'activités offertes à l'UOF ou ailleurs. L'encadrement permet de guider l'étudiant.e dans son parcours d'apprentissage et de consigner ses expériences en termes de compétences dans son « Portfolio UOF ».

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

Développement de la spécialisation en recherches et interventions transdisciplinaires. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiant.e.s répondront aux questions suivantes :

- A quoi ressemblent les recherches et les interventions transdisciplinaires?
- Quelles similitudes ou différences avec les recherches et les interventions disciplinaires en sciences humaines et sociales?
- Comment les recherches et les interventions transdisciplinaires se ressemblent-elles ou diffèrent-elles d'une langue ou d'une culture à l'autre ?

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

Développement de la spécialisation dans une démarche de recherche et/ou d'intervention selon les recommandations du ou de la responsable du programme de formation. Réalisation d'un microprojet de recherche ou d'intervention. Les étudiant.e.s acquièrent des connaissances et développent leurs compétences en ce qui a trait à toutes les étapes d'une démarche de recherche ou d'intervention en s'inscrivant à l'un ou l'autre des cours suivants:

- UOF3002 Méthodes quantitatives avancées
- UOF3003 Méthodes qualitatives avancées
- UOF3004 Analyse et solutions aux problèmes complexes
- UOF3005 Analyse des politiques publiques
- UOF3006 Analyse prospective
- UOF3007 Incubateur d'idées

UOF3002 Méthodes quantitatives avancées (3 crédits)

Acquisition de connaissances et développement de compétences en méthodes quantitatives et statistiques dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention.

UOF3003 Méthodes qualitatives avancées (3 crédits)

Acquisition de connaissances et développement de compétences avancées en méthodes qualitatives dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention.

UOF3004 Analyse et solutions aux problèmes complexes (3 crédits)

Acquisition de connaissances et développement de compétences avancées en méthodes et outils de recherche, de diagnostic, de prospective et de design applicables aux problèmes complexes dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention.

UOF3005 Analyse des politiques publiques (3 crédits)

Acquisition de connaissances et de compétences avancées en modèles et théories d'élaboration des politiques publiques dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention. Identification des mécanismes et acteurs qui interviennent dans leur conception, implantation et évaluation.

UOF3006 Analyse prospective (3 crédits)

Acquisition de connaissances et de compétences avancées en lien avec les fondements théoriques, les outils et les différentes étapes de l'analyse prospective dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention. Comprend la formulation d'hypothèses, l'identification de signaux à faible intensité, l'élaboration d'une cartographie de système, la sélection des moteurs de changement et la formulation de scénarios et d'avenirs possibles.

UOF3007 Incubateur d'idées (3 crédits)

Acquisition de connaissances et de compétences avancées en lien avec l'aide au développement d'un produit, d'un service, d'une œuvre ou d'une entreprise, dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention, à l'intérieur d'un écosystème collaboratif. Comprend conseils d'affaires, accompagnement dans le démarchage auprès d'investisseurs, bancs d'essais, validation du projet et élaboration d'une stratégie de communication adaptée au public cible.

UOF4001 Projet intégrateur 1 – Regard rétrospectif (3 crédits)

Intégration des apprentissages en vue de la réalisation du stage. Travail individuel ou de groupe encadré permettant de porter un regard rétrospectif sur les connaissances acquises et les compétences développées durant les trois premières années du programme d'études. Ces connaissances et compétences sont documentées dans le « Portfolio UOF ». Par ailleurs, les étudiant.e.s identifient un lieu de stage et clarifient leur projet de stage en faisant des liens avec leurs connaissances et leurs compétences. Préparation des divers aspects logistiques du stage et identification des apprentissages à réaliser dans le cadre du stage.

UOF4002 Stage (6 crédits)

Période d'insertion socio-professionnelle de 225 heures (15 heures x 15 semaines) dans le cadre d'un projet développé par l'étudiant.e (par ex. laboratoire de recherche, gouvernement, milieu communautaire, entreprise). L'encadrement est effectué par une personne-ressource oeuvrant sur le lieu du stage et par un.e professeur.e de l'UOF. L'étudiant.e tient un journal détaillant son expérience et prépare un rapport de stage faisant état de l'action menée et des résultats.

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

Suivi individualisé et de groupe des étudiant.e.s dans le cadre de leur stage. Partage des expériences vécues et clarification des apprentissages réalisés. Coordination avec la personne-ressource sur le lieu du stage.

UOF4004 Projet intégrateur 2 – Regard prospectif (3 crédits)

Intégration des apprentissages en vue de l'insertion socio-professionnelle ou de la poursuite d'études additionnelles. Travail individuel ou de groupe encadré permettant de porter un regard prospectif sur les connaissances acquises et les compétences développées durant l'ensemble du programme d'études, y compris le stage. Les étudiantes et les étudiants clarifient et synthétisent les apprentissages réalisés dans le cadre du stage et les mettent en relation avec leurs connaissances et leurs compétences documentées

dans le « Portfolio UOF ». Exploration de diverses pistes d'insertion socio-professionnelle et/ou de poursuite des études une fois les études de baccalauréat spécialisé terminées.

UOF5001 Compétences informatiques : logiciels de traitement de texte (1 crédit)

Ce cours s'adresse aux personnes qui cherchent à développer leurs compétences informatiques par l'entremise de logiciels de traitement de texte (par ex. MS Word). À la fin du cours, l'étudiant.e sera en mesure d'utiliser les diverses fonctions de traitement de texte dans leur contexte approprié. Nous allons outrepasser les simples fonctions du logiciel et fournir une série de techniques pour déterminer l'utilisation optimale des fonctions du logiciel et l'utilisation de pro-format pour atteindre des buts professionnels.

UOF5002 Compétences informatiques : logiciels de présentation (1 crédit)

Ce cours s'adresse aux personnes qui cherchent à développer leurs compétences informatiques par l'entremise de logiciels de présentation (par ex. MS PowerPoint). À la fin du cours, l'étudiant.e sera en mesure de produire des présentations efficaces dans un contexte professionnel. Nous allons explorer les principes qui gouvernent les supports visuels efficaces et leur application pratique par des ateliers. Nous allons également explorer les techniques de présentation orale nécessaires à l'utilisation des logiciels de présentation.

UOF5003 Compétences informatiques : logiciels tableurs (1 crédit)

Ce cours s'adresse aux personnes qui cherchent à développer leurs compétences informatiques par l'entremise de logiciels tableurs (par ex. MS Excel). À la fin du cours, l'étudiant.e sera en mesure d'utiliser judicieusement les tableurs pour alimenter leurs présentations ainsi que leurs recherches. Nous allons examiner quand utiliser les différents aspects du logiciel tableur. Nous allons également explorer comment intégrer les outils du tableur à d'autres logiciels pour offrir plus dans le contexte professionnel.

ECN Études des cultures numériques

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

Étude des nouvelles formes d'interaction humaine, de communication et de création au moyen des médias, des technologies et des méthodologies numériques. Exploration des univers numériques et de leurs interactions avec le corps et ses mouvements, la parole, les arts visuels et sonores ainsi que la publicité.

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

Survol historique et examen critique des questions théoriques, épistémiques et méthodologiques que soulève la notion de culture dans les sciences humaines et les arts. Unité et diversité des représentations de la culture à l'ère numérique.

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

Le numérique dans le continuum historique du développement de la technologie. Fondements de l'environnement numérique: de l'analogique au numérique, bases, recherche et traitement des données, algorithmes, multimédia et réalité virtuelle. Initiation aux langages de programmation.

ECN1004 Arts numériques (3 crédits)

Introduction à la conception d'œuvres artistiques interactives, ludiques et virtuelles. Découverte d'artistes contemporains et de leur pratique. Impact réciproque de l'art et des technologies numériques.

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

Concepts, théories et enjeux relatifs à l'influence des systèmes numériques sur les modes de pensée, de comportement, de communication et d'apprentissage. Exploration et mise à l'essai des outils et méthodes d'apprentissage s'appuyant sur le numérique.

ECN2001 Politiques, droit et citoyenneté numériques (3 crédits)

Étude comparée des cadres politiques et juridiques qui conditionnent l'exercice de la citoyenneté à l'ère numérique. Enjeux éthiques, violence virtuelle et phénomène des trolls. Engagement, action et identité citoyenne, à l'échelle locale, nationale et mondiale. Perspective historique, perspectives des Premières nations et prospective.

ECN2002 Pratique de production numérique (3 crédits)

Projet en équipe de production numérique d'une œuvre artistique, d'un objet de communication ou d'apprentissage. Planification, logistique de plateau, coordination de production, montage et postproduction.

ECN2003 Pratique d'écriture numérique (3 crédits)

Initiation à la pratique de l'écriture dans le cadre des médias et plateformes numériques. Expérimentation des différentes formes d'écriture et de textualité.

ECN2004 Technologies de pointe (3 crédits)

Présentation, observation ou mise à l'essai des plus récentes avancées technologies de l'ère numérique.

ECN2005 Médias à l'ère numérique (3 crédits)

Information et communication à l'ère numérique. Émergence des nouveaux médias et redéploiement du marché médiatique. Enjeux relatifs à la qualité et la fiabilité des sources, le piratage, la vérité, l'attractivité des médias. Perspective comparative des contextes géopolitiques (canadien, américain et européen) et du contexte linguistique minoritaire/majoritaire.

ECN3001 Ergonomie des espaces numériques (3 crédits)

Analyse de la complexité et de la variabilité de l'activité d'apprentissage, de travail ou de loisir en contexte numérique. Principes d'ergonomie des instruments de communication (par ex : casque de réalité virtuelle, assistants vocaux) et de la réalité virtuelle. Exercices de conception de documents, œuvres, produits ou services selon des principes ergonomiques.

ECN3002 Droit et éthique en culture et communication (3 crédits)

Étude des principes éthiques et des lois régissant les différents domaines reliés à la culture, la création artistique, le commerce des biens et des œuvres, les droits d'auteur et les communications à l'ère numérique. Étude de cas et exercices de débats éthiques.

ECN3003 Recherches et interventions en études des cultures numériques (3 crédits)

Panorama de projets de recherche et d'intervention en étude des cultures numériques. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

ECN3004 Numérique et écologie (3 crédits)

Interactions entre transition écologique et transition numérique. L’empreinte écologique du numérique. Le numérique au service de la collecte et du traitement des données, de la modélisation et de l’élaboration de politiques favorables à la transition écologique.

ECN3005 Textualités numériques (3 crédits)

Analyse des configurations scripturales et des outils d’écriture sur lesquels se basent les textes en ligne tels que le texte littéraire, la présentation de soi, les conversations sur les réseaux sociaux, l’écriture composite et mélangée du blogue, les forums communautaires et les discours de presse. Examen critique des innovations technologiques qui redéfinissent l’usage du texte.

ECN3006 Direction artistique : conception, applications et diffusion (3 crédits)

Principes et outils de la direction artistique dans une équipe transdisciplinaire de création. Spécificités des environnements numériques de création et des stratégies de narration, d’interaction et de jeu et des moyens de diffusion structurant ces environnements.

ECN3101 Processus de création artistique (3 crédits)

Perspectives, processus et méthodes propres à la recherche et aux pratiques de création artistique. Exercice de développement et de présentation d’une œuvre. Retour réflexif accompagné par des artistes invités.

ECN3102 Technologies du design (3 crédits)

Mise en application des concepts relatifs à la conception et à la réalisation de projets de design. Utilisation d’outils de dessin traditionnels et informatiques. Contribution aux environnements numériques.

ECN3103 Interprétation et critique d’œuvres numériques (3 crédits)

Visite d’œuvres artistiques et ateliers d’interprétation. Initiation aux diverses formes de critique d’art. Analyses de textes critiques. Travaux pratiques menant à la publication de la critique d’une œuvre choisie.

ECN3104 Pratiques artistiques comparées (3 crédits)

Définition et formes de pratiques artistiques à l’ère numérique. Enjeux liés aux formes de pratique selon les contextes culturels. Développement d’une perspective comparatiste et d’une compréhension transculturelle des pratiques artistiques.

ECN3105 Séminaire sur les pratiques artistiques (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances autour de thèmes relatifs aux pratiques artistiques et aux cultures numériques.

ECN3201 Marketing numérique (3 crédits)

Ateliers et conférences données par des rédacteurs-concepteurs publicitaires. Concepts clés du marketing numérique : médias et technologies utilisés, stratégies d’affaires, comportement du consommateur, design et expérience utilisateur, analyse de données et mesure de performance, gestion de la relation client.

ECN3202 Relations publiques à l'ère numérique (3 crédits)

Relations publiques et profession de relationniste dans un environnement numérique. Environnements et outils: stratégies, plans de communication, relations avec les journalistes et campagnes médiatiques; réponses aux attaques des internautes, analyses et mesures. Interactions entre les acteurs de ces environnements, planification événementielle. Observation de conférences de presse.

ECN3203 Gestion des données numériques (3 crédits)

Types de bases de données et leurs applications. Développement et gestion de bases de données numériques (contenus, apprentissages, relations client). Enjeux liés au stockage et à la manipulation de données de toutes natures. Exercices de développement et d'utilisation.

ECN3204 Communication et vérité à l'ère numérique (3 crédits)

Enjeux liés aux communications à l'ère numérique. Méfiance envers les médias, prolifération des sources d'information, démocratie, propagande, littérature journalistique, post-vérité. Outils et exercices de repérage des informations frauduleuses.

ECN3205 Séminaire en communications numériques (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances autour de thèmes relatifs aux communications numériques.

EEU Études des environnements urbains**EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)**

Introduction à l'étude des environnements urbains. Composantes d'un environnement urbain. Différents milieux urbains, dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques. Écosystèmes naturel et humain.

EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)

La biodiversité urbaine, définie comme la variété des organismes vivants, incluant les variations génétiques, ainsi que la multiplicité des habitats, au sein des milieux urbanisés et de leurs périphéries. Enjeux spécifiques dans la compréhension des dynamiques des écosystèmes urbains du XXI^{ème} siècle et de leur aménagement. Analyse et diagnostic d'un milieu urbain.

EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)

Histoire de l'urbanisation, des formes urbaines et de l'aménagement dans le monde. Urbanisation au Canada. Enjeux sociaux, économiques, environnementaux, physiques, et politiques des processus d'urbanisation accélérée.

EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

Composantes du cadre bâti : architecture, design, durabilité, espaces collectifs *versus* espaces privés. Dimensions patrimoniales. Analyse comparative à partir d'observations de différents espaces bâtis.

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

Dimensions de la morphologie urbaine : modes de peuplement, espaces publics, rues, quartiers. Concepts de centralité et de périphérie. Typologie du cadre bâti. Analyse comparative à partir d'observations de quartiers.

EEU2001 Gouvernance et citoyenneté urbaine (3 crédits)

Types, modalités et processus de gouvernance dans les villes: politiques publiques, concertations intersectorielles, conseils de quartier, conseils des jeunes... Concepts de citoyenneté, décentralisation, proximité, représentation, démocratie, inclusion... Articulation entre paliers de gouvernement (municipal, provincial/territorial et fédéral). Enjeux politiques, économiques, environnementaux et sociaux, ainsi que ceux touchant la sécurité.

EEU2002 Enjeux socioéconomiques dans la ville (3 crédits)

Dimensions socioéconomiques de la ville: travail, consommation, habitat, développement durable. Politiques, programmes et acteurs relatifs aux enjeux socioéconomiques, environnementaux et politiques.

EEU2003 Développement durable (3 crédits) (conjoint de EIS2003)

Théories, modèles et débats relatifs au développement durable. L'impact de l'activité économique sur les écosystèmes naturels et humains. Rôles de la mondialisation, des politiques publiques, de la responsabilité sociétale des organisations et de l'engagement citoyen.

EEU2004 Santé publique dans la ville (3 crédits)

Structures, politiques, programmes et acteurs de la santé publique en milieu urbain. Enjeux sociaux, économiques, politique, environnementaux et éthiques. Analyse comparée dans plusieurs villes et pays. Observation et analyse diagnostique d'une situation avec les parties prenantes.

EEU2005 Qualité des habitats (3 crédits)

Structures, politiques, programmes et acteurs relatifs à l'habitat. Dimensions de la qualité de vie. Articulation espaces privés et publics. Modes de cohabitation. Projets résidentiels de mixité sociale. Enjeux sociaux, économiques, politiques, écologiques et éthiques. Analyse comparée dans plusieurs quartiers et villes au Canada. Observation et analyse diagnostique d'une situation avec les parties prenantes.

EEU3001 Géomatique (3 crédits)

Introduction aux sciences géomatiques (référentiels spatio-temporels, données et géolocalisation, modèles, opérateurs d'analyses spatiale, méthodes). Usages et rôles de la géomatique dans l'analyse des environnements urbains et de leurs dynamiques propres. Exercices pratiques d'analyse et de représentation de données géospaciales sur un cas concret d'étude urbaine.

EEU3002 Enjeux éthiques des dynamiques urbaines (3 crédits)

Analyse de cas et débats éthiques sur des situations urbaines complexes et conflictuelles. Rôle des acteurs, inclusion, exclusion, justice sociale, équité, gentrification environnement, développement durable, cybersécurité.

EEU3003 Recherches et interventions en études des environnements urbains (3 crédits)

Panorama de projets de recherche et d'intervention en étude des environnements urbains. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

EEU3004 Transports collectifs et actifs (3 crédits)

Problématique des transports urbains. Partage des pouvoirs entre les ordres de gouvernement. Systèmes de transports collectifs et transports actifs. Analyse comparée des politiques et programmes

dans plusieurs grandes villes canadiennes et internationales. Enjeux sociaux, environnementaux, économiques et éthiques, ainsi que ceux liés à la sécurité.

EEU3005 Villes, équité et inclusion (3 crédits)

Diversité urbaine, inégalités et sécurité, politiques et actions pour une plus grande équité. Villes inclusives, participation citoyenne, concertation, partenariat, mixité sociale. Analyse comparée de politiques, programmes, organisations communautaires dans diverses villes et pays.

EEU3006 Développement local et communautaire (3 crédits)

Théories et méthodologie du développement local et des communautés. Fondements, processus, étapes, acteurs et outils. Enjeux socioéconomiques, éthiques et culturels.

EEU3101 Villes intelligentes à l'ère numérique (3 crédits)

Révolution numérique, innovation et villes intelligentes. Enjeux pratiques autour des politiques et des services novateurs, du transport et des comportements dans la ville. Observations d'initiatives concrètes et débats sur les enjeux.

EEU3102 Design et développement durable (3 crédits)

Application des méthodes du design et du co-design aux enjeux de développement durable afin de trouver des solutions en lien avec les communautés locales, les usagères et usagers, les expertes et experts, en s'appuyant sur les technologies du numérique.

EEU3103 Techniques de recherche en design et aménagement urbains (3 crédits)

Méthodes et outils de recherche, de diagnostic et de design et co-design applicables aux problèmes complexes. Exercices en collaboration avec le milieu afin de définir un problème complexe et de concevoir des solutions durables, innovantes et équitables.

EEU3104 Design de services et interaction (3 crédits)

Méthode de design de services et d'interaction centré sur l'utilisation et l'expérience. Approche collaborative et créative afin de cadrer et comprendre les besoins, concevoir, modéliser et tester une solution. Réflexion sur les enjeux d'équité, de justice, de distribution sociale et spatiale des services, de développement durable.

EEU3105 Séminaire sur le design et la ville (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances autour de thèmes relatifs au design et la ville.

EEU3201 Villes et changements climatiques (3 crédits)

Les changements climatiques et les villes : chiffres clés et enjeux spécifiques. Résilience des communautés et des infrastructures urbaines. Mesures d'adaptations aux changements climatiques. Échelles d'engagement des différents acteurs et opérateurs urbaines. Études de cas et propositions d'une solution.

EEU3202 Écosystèmes naturels dans la ville (3 crédits)

Changement du paradigme: du paysage urbain esthétique au paysage urbain vivant; du paysagisme urbain au génie écologique urbain. Services écologiques fournis par les environnements urbains. La ville comme un écosystème vivant. Agriculture et foresterie urbaine. Études de cas et proposition d'un scénario d'aménagement urbain écosystémique.

EEU3203 Politiques urbaines et transition écologique (3 crédits)

Concepts, modèles et débats sur la transition écologique. Analyse des politiques urbaines à différentes échelles. Écologie politique, enjeux des changements climatiques et du développement durable, transitions énergétiques et villes durables. Étude de cas. Ateliers de recherche et de mise en valeur des pratiques.

EEU3204 Défis de l'urbanisation à l'ère de l'Anthropocène (3 crédits)

Lexique anthropocène (capitalocène, époque géologique, grande accélération, grande divergence, sixième extinction, technodiversité, etc.). La vulnérabilité et la dynamique des espaces urbains face au changement global. Les technologies et les sciences comme mode d'intelligibilité des situations urbaines et d'orientation des pratiques d'aménagement. La ville apprenante. L'intelligence urbaine. L'anthropocène serait-il un urbanocène? Diagnostic d'un espace urbain anthropocénique.

EEU3205 Séminaire sur l'écosystème naturel urbain (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances autour de thèmes relatifs à l'écosystème naturel urbain.

EIS Études de l'économie et de l'innovation sociales

EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)

Initiation aux concepts essentiels et aux thèmes clés de l'étude des réalités économiques dans un monde en changement. Capitalisme, technologie, démographie, travail et chômage, propriété, pouvoir, types d'entreprises, mondialisation, commerce international, institutions et marchés financiers, rôle de l'État, crises, inégalités, environnement, inflation, indicateurs de prospérité. Étude de données et de cas.

EIS1002 Économies du Canada (3 crédits)

Histoire économique du Canada et analyse de questions économiques d'actualité: ressources, secteurs économiques, population active, propriété des capitaux, distribution des revenus, formation, productivité, libre marché. Spécificités provinciales/territoriales, urbaines, rurales et régionales. Rôle de l'État fédéral, des provinces et territoires. Accords économiques internationaux.

EIS1003 Changement social et développement (3 crédits) (conjoint de EPH1003)

Structure et changement. Temporalités, facteurs, agents et formes (évolution, adaptation, réforme, progrès, innovation, révolution, mutation) du changement. Types de développement.

EIS1004 Mondialisation (3 crédits) (conjoint de EPH1004)

Historique du processus global de mondialisation. Analyse des enjeux contemporains de l'intégration des marchés et son incidence sur les économies nationales et locales, les populations, le capital humain et l'environnement naturel.

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

Étude des comportements et interactions des agents économiques. Concepts et approches clés de la microéconomie : rareté, échange, rationalités et choix, comportements, offre et demande, consommation et production, coûts et prix, rendement, marchés, concurrence, monopoles, oligopoles, compétition, coopération, coopétition, innovation et progrès technologique.

EIS2001 Gestion des organisations (3 crédits)

Approches récentes du management. Revue des types d'organisations. Management en lien avec l'être humain, sa créativité, sa diversité et sa capacité d'innovation. Gestion du risque, prise de décision, planification, organisation, leadership, contrôle des activités et communication. Spécificité du management dans l'économie du savoir et dans l'économie sociale.

EIS2002 Dynamiques d'innovation sociale (3 crédits)

Formes variables du changement social (par ex: adaptation, développement, innovation, révolution). Conditions, processus, acteurs et formes d'innovation sociale. Observation d'initiatives.

EIS2003 Développement durable (3 crédits) (conjoint de EEU2003)

Théories, modèles et débats relatifs au développement durable. L'impact de l'activité économique sur les écosystèmes naturels et humains. Rôles de la mondialisation, des politiques publiques, de la responsabilité sociétale des organisations et de l'engagement citoyen. Ateliers de recherche et de mise en valeur des pratiques innovatrices.

EIS2004 Finances (3 crédits)

Concepts clés de la finance (valeur temporelle de l'argent, intérêt, risques, annuités, obligations, valeurs mobilières...), méthodes utiles à la prise de décisions financières et outils essentiels au diagnostic financier des divers types d'entreprises.

EIS2005 Démarche entrepreneuriale (3 crédits)

Formes de l'entrepreneuriat (privé, social, collectif). Le processus créatif. Aptitudes à l'entrepreneuriat. Méthodes de planification et d'organisation d'une entreprise. Témoignages d'entrepreneurs. Initiation à la création et à la gestion d'un projet entrepreneurial.

EIS3001 Éthique du développement (3 crédits)

Enjeux éthiques liés au développement économique et social, à la mondialisation, au développement durable, au commerce équitable, à la consommation responsable, à la responsabilité sociétale des organisations etc. Prise en compte des échelles locale, régionale, nationale et internationale.

EIS3002 Ressources humaines à l'ère numérique (3 crédits)

Modèles, constats et prospective quant aux compétences requises pour les emplois et les occupations de demain. Enjeux pour le développement des compétences du point de vue des gouvernements, des établissements de formation, des divers types d'entreprises, des communautés et des individus.

EIS3003 Recherches et interventions en études de l'économie et de l'innovation sociale (3 crédits)

Panorama de projets de recherche et d'intervention en étude de l'économie et de l'innovation sociales. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

EIS3004 Développement international (3 crédits)

Étude des contextes historiques, des théories et des pratiques en matière de développement international. Aperçus critiques des facteurs qui agissent sur le développement dans le contexte de la mondialisation de l'économie, notamment la géopolitique, les ressources humaines et naturelles, les inégalités sociales, l'éducation, le genre, les conflits, les croyances, etc.

EIS3005 Comportement organisationnel (3 crédits)

Caractéristiques fondamentales des organisations, des cultures organisationnelles et des individus qui y naviguent. Leadership, processus décisionnels, conception des postes, motivation, dynamique des groupes, travail d'équipe. Développement, changement, innovation, résistance, conflits.

EIS3006 Perspective intersectionnelle du développement socioéconomique (3 crédits)

Perspective intersectionnelle du développement socioéconomique. Différenciation selon le genre, la classe, l'âge, la race, la situation de handicap, etc. dans l'organisation du travail dans divers contextes (famille, communauté, entreprise). Politiques et pratiques visant l'équité salariale, la conciliation travail-famille.

EIS3101 Apprentissage et formation en contexte de travail (3 crédits)

Nouvelles modalités d'apprentissage et de formation en contexte de travail: autoformation, communautés de pratique, apprentissage organisationnel, coaching, mentorat.

EIS3102 Gestion des ressources humaines (3 crédits)

Initiation aux connaissances et aux pratiques de la gestion des ressources humaines dans un milieu de travail. Cadres législatifs et règlementaires sur les droits et obligations des employés et des employeurs en matière de recrutement, évaluation, formation, rémunération, santé et sécurité, gestion et résolution de conflits. Rôles et responsabilités de la gestion.

EIS3103 Temps de travail et temps sociaux (3 crédits)

Évolution des valeurs, lois, politiques, règlements, normes, technologies et autres facteurs économiques qui agissent sur le temps consacré au travail et aux autres occupations. Conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

EIS3104 Économie du travail (3 crédits)

Initiation aux concepts de base de l'économie du travail (offre et demande de travail, chômage, productivité, salaires, syndicalisme, mondialisation, segmentation des marchés, politiques d'emploi. Nouveaux enjeux économiques et sociaux reliés aux technologies numériques.

EIS3105 Séminaire sur le travail et les ressources humaines (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances autour de thèmes relatifs au travail et aux ressources humaines.

EIS3201 Principes de l'économie sociale et solidaire (3 crédits)

Historique, concepts de base et spécificités de l'économie sociale et solidaire. Types d'entreprises (coopératives, mutuelles, organismes à but non lucratif, organismes non gouvernementaux). Types de missions, de produits et de services. Modes de gouvernance et cadres législatifs. Mobilisation, engagement et participation des parties prenantes.

EIS3202 Financement de l'innovation en économie sociale (3 crédits)

Initiation aux concepts et aux modes de financement de l'innovation pour les entreprises d'économie sociale. Revue des fonds d'investissement, des programmes d'aide et des cadres législatifs. Analyse des besoins de financement selon les étapes du développement d'une entreprise. Conception et formulation d'une demande de financement.

EIS3203 Gestion et gouvernance des organisations d'économie sociale (3 crédits)

Étude des modèles, structures et systèmes de prise de décisions des organisations qui exercent des activités économiques afin de répondre aux besoins des membres de la collectivité. Idées, valeurs et principes directeurs, cadres institutionnel et légal, modèles opérationnels, règles de gouvernance, approches de gestion, intégration sociale et professionnelle des membres de la communauté, offre de biens et services, rentabilité sociale et viabilité économique.

EIS3204 Responsabilité sociétale des organisations (3 crédits)

Étude de la notion et de la norme de responsabilité des organisations quant à l'impact de leurs décisions et activités sur la société et sur l'environnement, dans une perspective de développement durable et équitable. Étude de cas et exercices d'application.

EIS3205 Séminaire en économie sociale et solidaire (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances autour de thèmes relatifs à l'économie sociale.

EPH Études de la pluralité humaine

EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)

Courants et théories en sciences humaines relatifs aux processus et aux situations de pluralité humaine. Apport des approches transdisciplinaires.

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

Approches du développement de la personne, de l'identité individuelle et collective, des réseaux primaires et secondaires. Trajectoires de l'identité individuelle selon les contextes culturels, environnementaux et sociétaux. Étude individuelle de la trajectoire socioculturelle de chaque étudiant.

EPH1003 Changement social et développement (3 crédits) (conjoint de EIS1003)

Structure et changement. Temporalités, facteurs, agents et formes (évolution, adaptation, réforme, progrès, innovation, révolution, mutation) du changement. Types de développement.

EPH1004 Mondialisation (3 crédits) (conjoint de EIS1004)

Historique du processus global de mondialisation. Analyse des enjeux contemporains de l'intégration des marchés et son incidence sur les économies nationales et locales, les populations, le capital humain et l'environnement naturel.

EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)

Repères historiques et questions contemporaines concernant les peuples autochtones et métis au Canada. Colonisation, racisme, exclusion, inégalités socioéconomiques. Territoires, cultures, communautés et familles. Revendications, conflits et tentatives de réparation ou de réconciliation via diverses commissions. Enjeux éthiques, juridiques, politiques, sociaux et économiques. Perspective intersectionnelle.

EPH2001 Langues et cultures : identité et diversité (3 crédits)

Introduction aux rapports entre langues, langages, cultures et modes de pensée selon différentes disciplines. Langue comme marqueur social, instrument de pouvoir, fondement de l'identité et outil de

communication. Langues en contact, pluralisme linguistique, minorités. Études de cas en francophonie ontarienne, canadienne et internationale. Comparaison entre systèmes de gestion du plurilinguisme dans différentes sociétés.

EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)

Flux migratoires internationaux, politiques migratoires, statuts des migrants. Questions des frontières et enjeux divers des mobilités contemporaines. Enjeux environnementaux.

EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)

Théories et concepts relatifs aux interactions et aux rapports sociaux entre individus et communautés. Types de rapports (inégalités, discriminations, oppressions, marginalisations, exclusions, colonialisme, minorités, exploitations) dans différents contextes (ethnoculturel, linguistique, genres, classes, générations, populations autochtones, orientation sexuelle...).

EPH2004 Politiques linguistiques comparées (3 crédits)

Rôle de l'État dans l'officialisation et la gestion des langues. Comparaison des types de régimes linguistiques, des politiques d'aménagement linguistique et des instruments de politiques au Canada et dans le monde.

EPH2005 Leadership et gestion de la diversité : politiques et pratiques (3 crédits)

Typologie des politiques de gestion et des pratiques de leadership en matière de diversité (familiale, générationnelle, ethnique, culturelle, religieuse, linguistique...). Politiques canadiennes en lien avec la minorité francophone. Analyse comparée des politiques, des pratiques et de leurs enjeux au Canada et dans plusieurs pays.

EPH3001 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)

Diversité des normes, systèmes juridiques et droits selon les cultures et sociétés. Droit religieux et droit laïc, universalisme ou relativisme des normes. Droits de la personne, droit international, droits universels, droits des minorités.

EPH3002 Pluralisme religieux (3 crédits)

Diversité des normes, systèmes juridiques, morales et droits selon les cultures et sociétés. Droit religieux versus droit laïc, normes diversifiées selon les contextes. Conflits de valeurs. Droit international, droits universels, droits des minorités, droits des communautés autochtones. Enjeux sociaux, politiques, juridiques et éthiques.

EPH3003 Recherches et interventions en études de la pluralité humaine (3 crédits)

Panorama de projets de recherche et d'intervention en études de la pluralité humaine. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

EPH3004 Pluralisme familial (3 crédits)

Transformations et diversité des formes et modèles familiaux selon les sociétés, les cultures, les époques. Familles élargies, nucléaires, transnationales, homoparentales, monoparentales, pluriparentales, polygame, etc. Adoption, éducation familiale, procréation assistée. Enjeux psychologiques, sociaux, juridiques, économiques, et éthiques.

EPH3005 Mouvements sociaux et dynamiques collectives (3 crédits)

Étude des types d'action collective (mobilisations, actions, réseaux, mouvements) et des enjeux sociaux sur lesquels ils portent (racisme, sexisme, colonialisme, mondialisation, environnement, nationalisme, conservatisme, élitisme, démocratisation...). Dynamiques, processus et outils. Dimension éthique du changement social.

EPH3006 Diversité en milieu scolaire (3 crédits)

Diversité en raison de la langue, de la culture, du genre, des préférences sexuelles, des capacités physiques ou mentales, des croyances religieuses, etc. Diversité des systèmes scolaires. Mesures d'accueil, d'intégration, d'inclusion. Construction identitaire et insécurité linguistique.

EPH3101 Théories et pratiques intersectionnelles (3 crédits)

Fondements conceptuels et éthiques de l'analyse intersectionnelle. Dimensions de l'intersectionnalité : racisme, sexisme, colonialisme, capitalisme, capacitisme, âgisme, etc. Matrice des oppressions et articulation des rapports sociaux. Pratiques intersectionnelles et anti-oppressives. Grilles d'analyse et outils de pratique.

EPH3102 Politiques du Vivre ensemble (3 crédits)

Concepts clés du Vivre ensemble : intégration, cohésion sociale, gestion des conflits, insertion, inclusion, mixité sociale, accommodements raisonnables. Analyse comparée des politiques, programmes, mesures, pratiques communautaires et institutionnelles dans différents contextes locaux, nationaux et internationaux. Enjeux juridiques, sociaux, politiques, éthiques.

EPH3103 Gouvernance de la diversité au Canada (3 crédits)

Gouvernance et gestion de la diversité, leadership et responsabilité sociale en matière de diversité dans la société canadienne à divers échelons (fédéral, provincial-territorial et local). Perspective historique et enjeux concernant les communautés autochtones, enjeux émergents.

EPH3104 Politiques comparées en immigration (3 crédits)

Étude comparative des politiques relatives à l'immigration dans divers pays. Gestion des frontières et catégories de migrants. Mécanismes de recrutement, accueil et intégration, de filtrage et rejet. Idéologies et mobilisations.

EPH3105 Séminaire sur la politique et la gouvernance de la diversité (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances autour de thèmes relatifs aux questions interculturelles.

EPH3201 Méthodes d'intervention individuelle et familiale en situation de diversité (3 cr.)

Paradigmes, étapes, techniques, outils, acteurs et effets attendus de l'intervention en situation interculturelle, avec les individus, les familles et les réseaux. Diversité de contextes : intergénérationnel, orientation sexuelle, handicap. Positionnement professionnel. Études de cas. Exercices pratiques et retour réflexif.

EPH3202 Méthodes d'intervention de groupe et collective en situation de diversité (3 cr.)

Méthodologie de l'intervention de groupe en situation de diversité et de l'intervention collective et communautaire. Différences entre intervention, engagement et militantisme. Mise à l'essai à partir de situations réelles issues du milieu. Apprentissage de la démarche réflexive sur les répercussions de l'intervention et ses enjeux éthiques.

EPH3203 Méthodes de médiations interculturelles (3 crédits)

Paradigmes, historique, méthodologie, techniques et outils de médiation. Médiations, médiations interculturelles, démarches préventives et résolution des conflits. Processus entre individus et entre communautés. Rôles et participation des parties prenantes. Enjeux éthiques, politiques et sociaux des médiations. Études de cas et retour réflexif.

EPH3204 Laboratoires de pratiques et médiations interculturelles (3 crédits)

Mise à l'essai à partir de situations réelles issues du milieu. Entraînement à la pratique et à la démarche réflexive sur les répercussions des pratiques et leurs enjeux éthiques.

EPH3205 Séminaire sur les pratiques et les médiations interculturelles (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances autour de thèmes relatifs aux questions interculturelles.

EDU Études de l'éducation : Introduction à la pédagogie**EDU1000 Portfolio de compétences professionnelles en enseignement (1 crédit)**

Le portfolio de compétences est une structure d'encadrement permettant de guider l'étudiant.e dans son parcours d'apprentissage, de consigner et d'évaluer ses expériences en termes de compétences. Cette première partie du portfolio met l'accent sur l'évaluation de compétences linguistiques et de compétences en numératie, relatives à l'enseignement dans les cycles primaire et moyen.

EDU1001 Planification de l'apprentissage et évaluation : Français (3 crédits)

Étude des fondements du programme cadre de français et d'actualisation linguistique en français (ALF) ainsi que de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) et de la politique *Faire croître le succès*. Développement et mise en application des connaissances et des compétences relatives à la planification de l'apprentissage et à l'évaluation en français incluant la planification de l'apprentissage dans une classe à niveaux multiples, la planification à rebours et l'intégration d'autres matières. Intégration à la planification des processus et stratégies propres au français (p. ex. : processus d'écriture). Analyse des recherches les plus récentes relatives aux pratiques pédagogiques en français incluant l'apprentissage du français en milieu minoritaire. Étude critique des ressources pédagogiques disponibles dans cette matière.

EDU1002 Planification de l'apprentissage et évaluation : Mathématiques (3 crédits)

Étude des fondements du programme cadre de mathématiques et de la politique en matière d'évaluation et de communication du rendement, *Faire croître le succès* et des ressources pédagogiques telles que *Mettre l'accent sur les éléments fondamentaux en mathématiques* et *Littératie financière*. Développement et mise en application des connaissances et des compétences relatives à la planification de l'apprentissage et à l'évaluation en mathématiques incluant la planification de l'apprentissage dans une classe à niveaux multiples, la planification à rebours et l'intégration d'autres matières. Intégration à la planification des processus propres aux mathématiques (p. ex. : la résolution de problèmes). Analyse des recherches les plus récentes relatives aux pratiques pédagogiques en mathématiques. Étude critique des ressources pédagogiques disponibles dans cette matière.

EDU1101 Gestion des contextes d'apprentissage (3 crédits)

Étude du rôle de l'enseignant.e dans la création et le maintien d'un milieu d'apprentissage motivant, inclusif, sécuritaire, rigoureux et équitable pour tous les élèves. Étude des stratégies de prévention et

d'intervention, telles que la discipline progressive, la motivation intrinsèque et l'établissement d'un profil de classe, visant à assurer une gestion efficace du temps, de l'espace et du matériel, ainsi que de parfaire ses capacités organisationnelles. Analyse critique des ressources pédagogiques disponibles pour soutenir la prévention et les interventions. Sensibilisation à l'importance de créer une communauté d'apprenant.e.s au sein de la classe.

EDU1102 Développement de l'enfant et transitions vécues (3 crédits)

Étude du développement affectif, physique, social, moral et cognitif de l'enfant d'âge préscolaire et scolaire jusqu'à l'adolescence (p. ex. : Piaget, Kohlberg, Erikson, Vygotsky, Gardner). Étude des différentes perspectives du développement incluant les conceptions autochtones du développement humain (p. ex. : Battiste, Cajete, Restoule, Toulouse). Compréhension de l'utilité et des limites des théories de l'apprentissage dans la planification de l'apprentissage. Application pédagogique des approches théoriques pour soutenir l'apprentissage (p. ex. : *L'apprentissage pour tous*, *Guide d'évaluation et d'enseignement efficace pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année*, les monographies *Faire la différence... De la pratique à la recherche* et *En conversation*). Établissement de lien entre le développement typique et celui des élèves qui éprouvent des difficultés.

EDU1201 Stage d'observation et séminaire d'accompagnement (2 crédits)

Stage de formation pratique d'une durée de 10 jours dans un établissement reconnu par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OEEO), au cycle préparatoire (maternelle et jardin d'enfants), au cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) ou au cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année). Séminaires d'accompagnement de 15 heures avec l'appui de l'équipe professorale de l'UOF.

FLS Études de l'éducation : Français langue seconde

FLS4001 Adapter le programme aux apprenant.e.s de langue seconde (3 crédits)

Ce cours de qualification additionnelle s'adresse aux enseignant.e.s (francophones ou français langue seconde) qui cherchent à développer leurs compétences professionnelles afin de mieux comprendre et s'adapter aux besoins des élèves de langues secondes. L'enseignant.e analysera de façon critique les profils d'élèves ainsi que d'autres éléments clés pour déterminer les ressources et adaptations efficaces, et pour instaurer un milieu d'apprentissage optimal et inclusif.

FLS4002 Enseigner dans un contexte d'immersion française (3 crédits)

Ce cours de qualification additionnelle s'adresse aux enseignant.e.s de français langue seconde dans un contexte d'immersion. À la fin du cours, l'enseignant.e serait au fait de nombreuses approches et pratiques éprouvées et actuelles en immersion française, celles-ci s'appliquant du début du programme jusqu'à la douzième année. L'enseignant.e serait outillé.e avec des stratégies de communication, d'enseignement et d'intervention en ce qui trait à l'équité et la réussite des élèves inscrits au programme d'immersion.

FSS Français professionnel : Santé et services sociaux

FSS1001 La terminologie et la communication efficace (3 crédits)

- Auto-évaluation des compétences et élaboration des objectifs linguistiques et sociolinguistiques personnalisés

- À l'écoute – techniques d'écoute et simulations des interactions professionnel-client
- Outils et ressources pour la communication bilingue ou plurilingue
- Le rôle de la communication pour établir des relations positives
- Projet d'intégration

FSS1002 Les enjeux et les pratiques gagnantes (3 crédits)

- Les barrières et les difficultés communes
- Comprendre et assurer l'offre active de service en français
- Les principes de soins centrés sur les personnes
- La télémédecine et les services sociaux à distance
- Projet d'intégration

FSS1003 La planification des services en français - santé et services sociaux (3 crédits)

- Les rôles et responsabilités des acteurs-clés et de fournisseurs de soins et de services sociaux quant à l'offre de service en français
- Les réseaux et les initiatives pour établir ou maintenir les services de santé et les services sociaux en français
- L'analyse des données probantes et le lien entre la communication en langue française et les résultats pour les clients
- L'évaluation des services en français au sein du système de santé/services sociaux
- Projet d'intégration

GGO Gestion et gouvernance des organisations

GGO1100 Leadership et stratégie (3 crédits)

Comment exercer un leadership mobilisateur et socialement responsable, par la réalisation et la mise en œuvre d'une planification cohérente, de façon à positionner adéquatement l'organisation dans son écosystème?

GGO1200 Gouvernance et approches partenariales (4 crédits)

Comment évoluer aisément dans l'environnement légal et éthique d'une organisation en mobilisant adéquatement les différents paliers de sa structure par et pour les membres de la collectivité.

GGO1300 Gestion et stratégies financières (4 crédits)

Comment mettre en œuvre diverses stratégies de diversification des formes de financement tout en assurant une saine gestion comptable et financière?

GGO1400 Communication et marketing (4 crédits)

Comment préparer, mettre en œuvre et évaluer un plan de communication et de marketing faisant appel aux médias sociaux et autres moyens de communication de l'heure?

GGO1500 Gestion des personnes (3 crédits)

Comment gérer les ressources humaines de façon à instaurer un climat de travail sain et productif ; à soutenir le recrutement, la rétention et le perfectionnement du personnel ; et à mobiliser et encadrer les bénévoles dans un contexte francophone diversifié?

GGO1600 Gestion axée sur les résultats (3 crédits)

Comment gérer des projets afin de produire des résultats et mesurer la performance de son organisation à cet effet?

GGO1700 Intégration des acquis (3 crédits)

Comment mobiliser, de façon intégrée, les diverses compétences développées dans le cadre du certificat de façon à appliquer ses connaissances en gestion et gouvernance des organisations?

Version produite à Toronto, le 30 août 2021

Cette version est en vigueur durant toute l'année académique 2021-2022 et sert de référence pour les étudiant.e.s admis.e.s dans un programme durant cette année académique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Bureau du Registraire et de l'Expérience étudiante à l'adresse courriel : registraire@uontario.ca



**Université de
l'Ontario français**

**9 rue Lower Jarvis
Toronto (Ontario) Canada
M5E 1Z2**

www.uontario.ca